

Avec les *Meilleurs Vœux*

de votre Conseil Municipal

2022



Boulangerie · Pâtisserie Dracy-le-Fort

1 rue du Bourg
71640 Dracy-le-Fort

03 85 94 14 85

Horaires

Mardi au samedi 6h30 - 13h et 16h - 19h
Dimanche 6h30 - 12h30



Pizza del sole

PIZZAS CUITES AU FEU DE BOIS A EMPORTER
Vous donne rendez-vous

Parking Centre Orthopédique

Les jeudis soirs de 17h30 à 21h00.
Commande sur place ou par téléphone.

07.88.44.71.60.



**imprimerie
Guinard**
création - impression

27 Route de Louhans - 71270 Pierre-de-Bresse

03 85 76 21 48

pao@imprimerie-guinard.com



D. Labille, Gérante

Au service
des Professionnels, et des Particuliers

CHALON 4 Chemin de La Menuse - 71530 CRISSEY

03 85 46 00 62

Fax : 03 85 46 80 60

e-mail : sotranet.sari@orange.fr

- Entretien journalier et périodique
- Remise en état après travaux
- Vitrierie / Moquette
- Petites manutentions et transports pour l'industrie
- Cristallisation sol pierre, marbre
- Désinfection / désinsectisation / dératissage

la bonne idée
pour l'entretien de votre auto.



**DESPREY
AUTOMOBILES**

Route d'Autun
Z.A. La Tuillerie
71640 DRACY LE FORT
tél. 03 85 98 96 90
fax. 03 85 98 96 91

carrosserie.desprey@wanadoo.fr

2 entreprises à votre service :

3 Allée du Champ Pacaud
71640 DRACY-LE-FORT



Véhicules climatisés
3 AMBULANCES – 3 VSL – 1 TAXI
Fax : 03 85 44 44 51
Email : la.savoyarde@wanadoo.fr
Site :
www.ambulances-la-savoyarde.fr
Tél : 03 85 44 30 96

Véhicules climatisés
3 AMBULANCES – 2 VSL – 1 TAXI
Fax : 03 85 44 44 51
Email : ambugrandchalon@orange.fr
Site :
www.ambulances-du-grand-chalon.fr
Tél : 03 58 93 14 60

Le mot du Maire



Chers Dracysiennes et Dracysiens,



Même avec toute la meilleure volonté du monde, il y a une chose contre laquelle nul ne peut lutter : l'écoulement du temps. Nous essayons malgré tout de ralentir le ballet incessant des aiguilles de nos horloges, mais rien n'y fait : une année chasse inévitablement une autre sans pour autant oublier les 365 jours qui viennent de s'égrainer. Vous retrouverez à travers notre traditionnel bulletin municipal que j'ai ici le plaisir de vous présenter, page après page, tous les temps forts qui ont rythmé le quotidien de notre village.

Que retenir de 2022 ? Pourrait-on simplement la résumer par : une recrudescence de la pandémie que nous subissons depuis 2020, un conflit armé aux portes de l'Europe aux répercussions tant humaines que politiques, une crise économique avec une inflation galopante, un dérèglement climatique qui multiplie les épisodes caniculaires, restreint les usages de l'eau et, à terme, fissure nos maisons... ? Evidemment que non ! Cette année a été aussi et surtout le reflet de la générosité,

de solidarité, du retour à « une vie normale » tout en restant vigilant au moindre rebond épidémique ou encore de la prise de conscience de la vraie nécessité de préserver autant que possible toutes nos ressources. Malgré ce contexte complexe voire même anxiogène, nous avons poursuivi avec l'équipe qui m'entoure notre feuille de route : rénovation, préservation et embellissement de Dracy-le-Fort.

Ainsi, au moment de vous rédiger ces quelques lignes ce sont 826 000 € (547,02 € par habitants) qui ont été investis cette année tant sur la réfection de nos voiries, l'isolation de nos bâtiments communaux que sur l'amélioration de notre cadre de vie avec la réhabilitation de sentiers de mobilité. Grâce à la priorisation de nos dépenses, le désendettement constant mais aussi avec le concours de plusieurs financeurs (État, Département ou encore Grand Chalonnais pour un montant de 195 479 €), nos différents projets ont pu se concrétiser. Déjà tournées vers 2023, les commissions thématiques se réunissent et s'attèlent à l'élaboration du prochain budget qui fera écho au plan de sobriété énergétique, initié en novembre dernier, et au développement du volet environnemental (fleurissement mieux adapté, récupération des eaux pluviales...).

Nous ne pouvons pas refermer le chapitre 2022 sans évoquer l'adoption, après deux ans de travail et de négociation, de la révision du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Celui-ci inclut dorénavant les réécritures proposées par le groupe de travail dracysien qui visaient à conserver notre caractère architectural et nos spécificités. Ma conviction comme ma vision demeurent inchangées, à savoir celle d'un Dracysien dans une agglomération comptant 51 communes, respectueuse de nos différences qui font aussi la force et l'attractivité de notre territoire. Soyez assurés de toute ma détermination, de mon énergie à défendre les intérêts de Dracy-le-Fort mais aussi de prendre part aux grands dossiers qui dessineront le Grand Chalonnais de demain : une intercommunalité choisie oui, pas subie.

Je souhaite également profiter de l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier chaleureusement le tissu associatif, le milieu économique et toutes les personnes qui participent activement au rayonnement et au dynamisme de notre cité.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter ainsi qu'à vos proches nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bonne et heureuse année 2023 à tous !

Olivier GROSJEAN

Maire

Conseiller Communautaire Délégué au
développement des équipements sportifs



Sommaire

Page 4 à 5	Infos...	Page 11 à 42	Rétrospective 2022
Page 6	En bref	Page 43	Principales dépenses 2022
Page 7	Dracy-le-Fort et l'intercommunalité	Page 44	Démarches administratives
Page 8 à 9	Le Monument aux Morts de la Route d'Autun	Page 45	Démarches d'urbanisme
		Page 46	Guichet Numérique d'Autorisations d'Urbanisme



Commune-membre

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Dracysiens (particuliers) week-end : **370 €** (1^{ère} location)
 Dracysiens (particuliers) week-end : **725 €** (2^{ème} location dans l'année)
 Dracysiens (particuliers) jour semaine : **210 €**
 Extérieurs (particuliers) week-end : **725 €**
 Extérieurs (particuliers) jour semaine : **390 €**
 Vente commerciale par jour semaine : **330 €+ nettoyage**
 Commerçant dracysien par jour semaine : **160 €+ nettoyage**
 Option WI-FI possible : **10 €**

Jour de l'An (veille et lendemain compris) : **2 000 €+ caution de 5 000 €**

Une caution de 2 000 € ainsi qu'une attestation de responsabilité civile spécifique pour la période de location sont exigées pour chaque location.



Capacité d'accueil : **220 personnes.**

NUMÉROS UTILES...

SERVICES PUBLICS

MAIRIE 03 85 44 31 23
LA POSTE 03 85 44 32 00
GROUPE SCOLAIRE 03 85 44 57 13
DÉCHETTERIE DE CHÂTENOUY-LE-ROYAL
 03 85 43 37 65

(Direction des Déchets du GRAND CHALON)

DÉPANNAGE EDF 03 85 41 36 37
URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
SUEZ (Eau potable) 09 77 40 84 62
ASSAINISSEMENT (Eaux usées) 03 58 09 26 99

LA BIBLIOTHÈQUE 03 85 44 51 74

SERVICES D'URGENCE ET DE SECURITÉ
POMPIERS 18

GENDARMERIE de CHÂTENOUY-LE-ROYAL
 03 85 98 97 40 ou le 17

S.A.M.U. 15

ADMR
BUXY 03 85 92 06 46
GRAND CHALON 03 85 46 89 50

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS (Chagny)
ASSISTANTES SOCIALES 03 85 87 65 10

PHARMACIES
PLACE DU MARCHÉ (Châtenoy-le-Royal)
 03 85 87 83 15
BLANCHET (Châtenoy-le-Royal) 03 85 98 94 25
DORIER (Givry) 03 85 94 17 71

SERVICE REPAS À DOMICILE

LRD SERVICES 03 85 94 89 39

TAXIS / AMBULANCES

La Savoyarde 03 85 44 30 96

SANTÉ

Centre Antipoison et Antivenimeux de Lyon
 04 78 54 14 14

Clinique Orthopédique 03 85 87 55 00
Centre de soins de suite 03 85 87 55 00
Résidence Alzheimer (AKESIS) 03 85 98 90 09
Clinique VAL DRACY 03 85 97 57 00
Maison médicale (Givry) 03 85 44 44 01
Maison médicale (Chatenoy) 03 71 40 00 98

CULTE

PAROISSE
 S'adresser à la Cure de Givry 03 85 44 32 39

MICROCRÈCHE

07 87 23 52 67 ou 06 77 09 29 52

ASSISTANTES MATERNELLES : liste accessible sur le site internet de la commune.

CENTRES DE LOISIRS

Givry 03 85 94 87 86
Chatenoy-le-Royal 03 85 42 49 50



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
**TÉLÉCHARGEZ
 GRATUITEMENT
 L'APPLICATION**

Restez
**INFORMÉ
 PRÉVENU
 ALERTÉ**



EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store" ou "AppStore" sur votre téléphone ou sur votre tablette
 - Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
 - Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
 - Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir". Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de retirer une carte souvenez-vous de passer cette étape.

Les engins de déneigement sont prioritaires !



Cela veut donc dire que les autres usagers doivent s'arrêter.

Le déneigement des voiries est prévu selon une procédure qui détermine l'ordre d'intervention en tenant compte d'abord des axes principaux de circulation, puis des voiries des différents secteurs.

Parallèlement à l'action mécanisée, les employés communaux sont chargés de dégager en priorité le groupe scolaire, l'accès à la Mairie, puis d'assurer des tâches identiques autour et sur le domaine public.



CHANTIERS PRIVÉS

Tous les travaux susceptibles d'être source de nuisances sonores ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ✓ Du lundi au samedi :
 - 8h00 - 12h00
 - 13h30 - 20h00

✓ Ils sont interdits toute la journée les dimanches et jours fériés (excepté les interventions d'utilité publique en urgence).

Il est rappelé également que les véhicules des entreprises réalisant des travaux chez des particuliers doivent respecter la libre circulation.

Il est donc interdit à ces derniers de stationner sur les trottoirs ou de gêner la circulation.

Les feux



Extrait de l'arrêté préfectoral (disponible en mairie) :

Ils sont autorisés sous condition mais ne sont pas permis systématiquement.

Le recours au brûlage ne doit présenter aucun caractère systématique. Il convient d'encourager au maximum le compostage individuel et le broyage.

Ce brûlage concerne exclusivement les déchets issus des tailles de haies ou d'arbres et, en aucun cas, les herbes issues des tontes de pelouses et encore moins les cartons, palettes...

Le brûlage ne peut s'exercer qu'à une distance de **50 mètres des habitations voisines et des voies de circulation** et ne doit pas occasionner de nuisances pour le voisinage.



En bref...

QUELQUES CHIFFRES

(au 21 novembre 2022)

15 permis de construire

4 mariages ont été célébrés

6 transcriptions de décès

72 déclarations préalables

3 PACS

26 décès

3 autorisations de travaux ont été déposés

2 actes de reconnaissance

7 802 repas ont été servis au restaurant scolaire pour l'année scolaire 2021/2022

LES TIMBRES « DRACY-LE-FORT »

Que ce soit pour les collectionneurs ou les clients souhaitant affranchir leurs lettres d'une manière plus originale, 6 timbres à l'effigie de la commune sont encore en vente (tarif lettre verte 20 grammes) au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.



LE C.C.A.S. PEUT VENIR EN AIDE AUX AÎNÉS

Dans le but d'apporter une aide à domicile aux personnes âgées dépendantes (à partir de 70 ans) pour l'entretien du logement et de concourir au maintien dans le milieu habituel de vie, le C.C.A.S. a décidé d'attribuer une aide à hauteur de 200 € (maximum). Celle-ci est accordée dans l'attente des prestations de l'APA ou de la mise en place d'un plan CARSAT/MSA et n'est pas cumulable avec les prestations citées.

Pour en bénéficier, le revenu fiscal de référence annuel ne doit pas excéder :

- ◆ Pour une personne seule : 12 000 €
- ◆ Pour un couple : 18 000 €

Cette participation est versée une fois par an sur présentation de la facture acquittée, de l'avis d'imposition (ou de non imposition) et d'un relevé d'identité bancaire.

LE GRAND CHALON SUBVENTIONNE

4 ASSOCIATIONS SPORTIVES

Dans le cadre du F.A.A.P.A.S. (Fonds d'Agglomération pour l'Aide à la Promotion des Activités Sportives) et sur proposition du Maire, les subventions suivantes ont été attribuées :

- Tennis Club : 2 550 €
- Gymnastique Volontaire : 480 €
- Pétanque Dracysienne : 360 €
- Yoga pour tous : 250 €

NOS PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

⇒ **45 100 €** est la part de la commune versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.).

⇒ **2 713 €** est le montant réglé pour le fonctionnement du collège de Givry.

⇒ **30 475 €** est le coût du ménage des bâtiments communaux (mairie, groupe scolaire, restaurant scolaire, salle polyvalente, salle des associations et bibliothèque).

Dracy-le-Fort et l'intercommunalité



Dans le cadre de la poursuite de la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et avec l'occasion qui est donnée aux communes-membres de procéder à des ajustements, Dracy-le-Fort a souhaité apporter des modifications sur son zonage territorial après réception de plusieurs requêtes, assurer l'harmonisation entre les nouvelles constructions et le bâti existant et préserver le caractère architectural qui lui est propre.

Au fil de l'instruction des dossiers d'urbanisme, la Municipalité dracysienne a observé plusieurs incohérences, omissions ou réécritures à faire au sein de certains règlements de zone. Un groupe de travail communal a été constitué sur ce sujet. Composé d'Olivier GROSJEAN, maire, de Georges PAUCHARD et Martial BEUGNET, adjoints, ce groupe a proposé des corrections sur les principaux règlements identifiés sur Dracy-le-Fort (UP, UA et UXm).

Plusieurs thématiques ont ainsi été abordées à savoir :

- ◆ **La création d'une zone Urbaine Pavillonnaire spécifique** (UPs) sur certains secteurs dracysiens instaurant un Coefficient d'Emprise au Sol (CES) qui aura pour objectif de limiter des constructions sur des parcelles de taille trop restreinte en cas de redécoupage ;
- ◆ **La fin de la logique de lotissement** sur des grandes parcelles ;
- ◆ **Le classement des murs en pierres sèches** comme éléments à conserver, à protéger et à préserver ;
- ◆ **La sauvegarde des zones naturelles et forestières strictement protégées** avec la protection d'arbres de qualité et des éléments protégés ;
- ◆ **La protection des entrées d'agglomération** avec la consolidation des zones naturelles, forestières et agricoles en maintenant les espaces dits de « tampons verts » avec les communes voisines (Givry / Mellecey).



Ces propositions ont été adressées aux services du Grand Chalons dans le courant 2021 pour qu'elles soient associées au nouveau document intercommunal d'urbanisme.

Du **5 avril au 6 mai inclus**, une enquête publique unique a été organisée. Elle portait sur :

- La révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ;
- Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) des 51 communes du Grand Chalons ;
- L'abrogation des cartes communales d'Aluze, de Bouzeron, de Chassey-le-Camp et de Saint-Gilles ;
- La modification de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de Fontaines.

La révision du PLUi en quelques chiffres :

- 3 commissaires-enquêteurs ;
- 19 permanences organisées dans 17 communes du Grand Chalons ;
- 243 personnes ont été reçues par les commissaires-enquêteurs ;
- 4 149 personnes ont consulté le registre ;
- 16 thèmes ont été définis par la commission d'enquête regroupés en **6 catégories** : zonage, règlement/Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), agriculture/viticulture, Espaces Boisés Classés (EBC) / haies / murets, cônes de vue/patrimoine, changement de destination/ photovoltaïque/ commerce artisanat) et RLPi ;
- 248 observations comptabilisées.

Après de nouveaux arbitrages, il s'est avéré que la quasi-totalité des changements proposés par le groupe de travail dracysien a été incorporé dans le nouveau PLUi qui a été adopté le **25 Octobre 2022** par le Conseil Communautaire à la majorité. Ce nouveau document d'urbanisme serait applicable à compter du **1^{er} décembre 2022**.

Le Monument aux Morts

Combien d'entre nous circulent sur la Route Départementale 978 dans le sens Autun / Chalon-sur-Saône sans prêter attention au petit monument qui se situe le long de celle-ci ? Et pourtant, il est bien là ! Témoin de l'histoire de 3 victimes civiles de la barbarie nazie dont la mémoire est honorée chaque année, lors du dernier dimanche du mois d'août. Qui étaient-ils ? Qu'est-ce qui les a conduits à croiser le chemin de Hans KRÜGER (Chef de la Sipo-SD de Chalon-sur-Saône) et de Christophe PÉTRIGNANI (milicien chalonnais) ?

BOUSSIGNON Germain

Né le 18 avril 1912 à BROYE. Fils de Louis et Marie BOUYSSIE.

Époux de Jeanne Renée BERG. Sans enfant.

Domicilié 28 rue de la Guiche à MONTCEAU-LES-MINES.

Tourneur sur métaux aux établissements SCHNEIDER. Requis pour le STO, il a signé son contrat le 28 octobre 1942 au Creusot et est parti travailler en Allemagne le 2 novembre courant. Revenu comme permissionnaire en juin 1943, il se met en position de réfractaire.

Il n'a jamais fait partie de la Résistance.



Dans la nuit du 22 juillet 1944, il se rend armé, en compagnie de Jules CUZIN, au domicile de M. Marius GENEVOIS, cultivateur à BROYE, et lui soustrait de l'argent et des victuailles. Arrêté le 24 juillet 1944 par les gendarmes de MONTCEAU-LES-MINES, il déclare avoir soupçonné M. GENEVOIS de l'avoir dénoncé comme réfractaire au STO. Enregistré sur le registre des passagers de la prison d'Autun sous le N° 38, passé le 25 juillet au registre d'écrou sous le N° 592 pour crimes prévus par la loi du 20 janvier 1944, complétée par la loi du 11 février 1944. Transféré à la prison de CHALON-SUR-SAÔNE le 30 août 1944 qu'il ne rejoindra pas car il est assassiné par les membres de l'escorte le long de la D 978 sur la commune de DRACY-LE-FORT.

BOUSSIGNON est reconnu interné de droit commun.

CUZIN Jules Eugène Jean

Né le 6 août 1920 à MONTCEAU-LES-MINES.

Fils de Jules et Jeanne LEGER. Célibataire.

Domicilié 75 rue Anatole France à MONTCEAU-LES-MINES.

Ajusteur. Membre de l'Armée Secrète (AS), secteur Ouest de MONTCEAU-LES-MINES, depuis le 1^{er} novembre 1943, "Mission spéciale Armada", sous les ordres du capitaine Henri THEVENET (BCRA).

Dans la nuit du 22 juillet 1944, avec Germain BOUSSIGNON, il fait partie de l'expédition punitive à l'encontre de M. Marius GENEVOIS. Il est arrêté le 24 juillet 1944 par les gendarmes de MONTCEAU-LES-MINES. Enregistré sur le registre des passagers de la prison d'AUTUN sous le N° 39, passé le 25 juillet au registre d'écrou sous le N° 593 pour crimes prévus par la loi du 20 janvier 1944, complétée par la loi du 11 février 1944. Transféré à la prison de CHALON-SUR-SAÔNE le 30 août 1944 qu'il ne rejoindra pas car il est assassiné par les membres de l'escorte le long de la D 978 sur la commune de DRACY-LE-FORT.

Son arrestation n'étant pas relative à un fait de Résistance, il aurait dû être reconnu interné de droit commun.

Toutefois, il le sera comme interné résistant et obtiendra la mention "Mort pour la France."



DAKOWSKI Stefan Edwin

Né le 1^{er} septembre 1924 au Creusot.

Fils de Jan et Wanda Marta WACHOWIAK. Célibataire.

Domicilié 4 rue Lapérouse au CREUSOT. Maçon.

Membre d'un groupe armé lié à l'AS, il est arrêté par la police française le 17 mai 1944 et interné à la prison d'AUTUN. Transféré à la prison de CHALON-SUR-SAÔNE le 30 août 1944 qu'il ne rejoindra pas car il est assassiné par les membres de l'escorte le long de la D 978 sur la commune de DRACY-LE-FORT.

de la Route d'Autun

Obsèques de patriotes

DRACY-LE-FORT. — Le samedi 25 octobre a eu lieu à Dracy-le-Fort, l'exhumation des trois patriotes fusillés par la Gestapo, sur le territoire de la commune le 30 août 1944.

La population de Dracy a tenu à assister nombreuse à la cérémonie et à rendre un dernier hommage aux trois malheureux résistants dont elle honore les tombes en son cimetière depuis les jours tragiques de 1944.

Le cortège funèbre se déroula du cimetière aux « Peupliers de la grande route », lieu de supplice.

Les enfants des écoles, porteurs de fleurs, précédèrent le convoi. Parmi l'assistance, nous avons remarqué la présence de toutes les Sociétés de la commune avec leurs bannières : Anciens combattants, Anciens prisonniers, Sociétés de secours mutuels, de la Municipalité avec M. Bacherot, maire ; M. Meulien, premier adjoint ; M. l'abbé Gondy et M. Cochet, qui avaient en 1944, malgré de grandes difficultés, assuré l'inhumation, assistèrent les familles.

La section des Anciens du maquis de Givry était représentée.

Devant la stèle commémorative érigée sur la grande route, à 1.500 mètres du monument de Marloux, la foule recueillie observa d'elle-même une minute de silence. Après la cérémonie religieuse, M. Michau, président des Anciens déportés et internés du Creusot, adressa, en termes émus et particulièrement touchants, ses condoléances aux familles Cuzin, Dakowski et Boussignon, et remercia la population de Dracy.

Remerciements. — A la suite de la cérémonie du 26, M. le Maire de Dracy a reçu les lettres suivantes :

« Monsieur le Maire,

« Très touché des marques de sympathie que la population de Dracy a tenu à exprimer à la famille Dakowski, lors de l'exhumation, samedi dernier, je tiens à vous exprimer les remerciements de cette famille ainsi que ceux des Anciens de la résistance et des Anciens déportés et internés patriotes du Creusot.



« C'est une consolation pour la famille Dakowski, de savoir que pendant le temps où notre camarade reposait dans le cimetière de votre commune, il n'était pas seul, mais entouré de toute la sollicitude de la population de Dracy.

« En vous remerciant nos remerciements ainsi qu'à M. le Curé, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à toute notre reconnaissance.

« P. MICHAU, Président des Déportés et Internés patriotes, vice-président des A.M.R. du Creusot ».

« Monsieur le Maire,

« Je vous prie de vouloir bien présenter on notre nom et celui de notre famille, à la population tout entière de Dracy-le-Fort, sans oublier les Anciens Combattants, les Anciens prisonniers, les Anciens du Maquis et de la Résistance du canton de Givry, M. l'abbé Gondy et M. Cochet, ancien maire, la Municipalité, les Sociétés locales et les enfants des écoles.

« Nos plus sincères remerciements et notre reconnaissance pour la sympathie, la pitié et l'amitié qu'elles nous ont montrées à l'occasion de la très dure épreuve que nous avons subie pour l'exhumation et le transfert à Montceau-les-Mines du corps de notre fils, Eugène Cuzin.

« Pour les soins qu'on a pris de sa tombe pendant les trois années que vous l'avez eu au cimetière, le souvenir de Dracy-le-Fort et de ses habitants restera toujours dans notre cœur.

« Récivez, Monsieur le Maire, nos remerciements et l'expression de notre très respectueuse sympathie.

« M. et Mme CUZIN, « Montceau-les-Mines ».

Coupage de presse du journal de l'époque ainsi que trois photographies des obsèques qui se sont tenue le 25 octobre 1947.



Le monument était dépourvu d'une plaque énumérant les noms des 3 fusillés de 1944. Celle-ci en marbre blanc a été ajoutée par la suite.

Dans le cadre des travaux programmés pour le budget 2022 et dans le respect dû à la mémoire des victimes de la Seconde Guerre Mondiale, la Municipalité a souhaité rénover complètement ce monument tout en conservant sa forme et sa solennité.

Ainsi, il a été confié aux bons soins de l'entreprise BEHRA, tailleur de pierres à CORCELLES-LES-ARTS. Réalisé en pierre de Comblanchien avec une finition adoucie, les gravures ont été réalisées à la main, en style romain et en brun pour une meilleure lisibilité. C'est donc devant un monument ayant retrouvé son éclat que les commémorations des fusillés d'août 1944 pourront à présent se tenir.

Sources :

- Service Historique de la Défense (SHD) à la Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains (DAVCC) à Caen ;
- Archives Départementales de Saône-et-Loire (ADSL) ;
- « Chemin de mémoire en Chalonnais », écrit par TATREUX Roland ;
- Musée de la Résistance en ligne - Fondation de la Résistance - Département AERI.

Notre équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos projets



LATOUR

Désamiantage | Couverture | Zinguerie | Isolation

SAS DCL

31 rue A. Marie AMPERE - ZA Les Blettrys
71530 CHAMFORGEUIL

☎ 03.58.09.51.30

✉ : saslatour@gmail.com

www.desamiantage-couverture-latour.com

FOURNERET

MATERIEL DE JARDIN



Husqvarna

Leader depuis 20 ANS

1 rue Charles Dumoulin 71100 LUX
Tél : 03 85 48 27 40 - Fax : 03 85 48 81 61

Agence : rue du Guidon 71500 LOUHANS
Tél : 03 85 75 38 05 - Fax : 03 85 74 95 21

Mail : fourneret71@wanadoo. fr
Site : www.fourneret. fr

Monsieur Store



STORES - PERGOLAS

FENÊTRES - VOLETS

PORTES - PORTAILS

PORTES DE GARAGE

Rue principale - 71530 CRISSEY Tél : 03 85 43 40 30

Stores

Portails

Pergolas

Portes d'entrée

Volets

Portes de garage

Fenêtres

Automatismes



... C'était en décembre 2021

UN NOUVEAU TILLEUL DANS LA ZONE DE LOISIRS...



Depuis 2020, la Municipalité a lancé le projet de planter un arbre pour chaque classe de CM2 dans la zone de loisirs à proximité de la salle polyvalente.

Cette année, les élèves ont choisi de planter un tilleul (lors de la précédente édition, il s'agissait d'un érable rubrum).



Le mardi 30 novembre, les écoliers de CM2 de Madame MATTHYS accompagnés des CM1 ont ainsi pu fièrement le planter et apprécier ce moment de travail collectif. Ils auront, dans quelques mois, le plaisir de le voir grandir et s'épanouir au fil des saisons.

Cette démarche (à la fois écologique et pédagogique), organisée avec le concours du service technique communal, marque pour les enfants la fin de leur scolarité à l'école primaire et leur passage au collège.

LE PARVIS DE LA MAIRIE AUX COULEURS DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



En plus des traditionnelles illuminations installées sur la façade de la mairie et sur les tilleuls de la place, un grand sapin de 6 mètres a été déposé sur le parvis. Il était orné de guirlandes lumineuses blanches et bleues et de nouvelles décorations réalisées par les enfants dans le cadre des activités périscolaires proposées lors des garderies de fin de journée.

Traîneaux et autres ornements pailletés ont également été complétés par cinq maisonnettes conçues par le service technique communal avec du matériel de récupération. Ce vrai petit village reconstitué au pied du sapin a connu un franc succès tant auprès des grands que des petits, curieux de venir le découvrir.

Cette année, une autre nouveauté s'est glissée sur le parvis de la Mairie, à proximité de l'Agence Postale Communale : **une boîte aux lettres exclusivement réservée aux courriers des enfants pour le Père Noël.**

Ils pouvaient adresser directement leur missive dans le réceptacle prévu à cet effet. Compte tenu de la longueur de l'acheminement postal pour arriver dans le Grand Nord, les jeunes dracysiens avaient jusqu'au 17 décembre pour poster leur enveloppe.

Au total, ce sont un peu plus de 30 courriers que le Père Noël est venu récupérer en personne à Dracy-le-Fort. Il s'était d'ailleurs engagé à répondre à tous les enfants qui ont pris gentiment le temps d'écrire ou de lui faire un joli dessin.



LE PÈRE NOËL A FAIT UN DÉTOUR PAR L'ÉCOLE

Le vendredi 17 décembre, le Père Noël est passé un peu en avance au groupe scolaire, comme chaque année, pour rendre une petite visite surprise aux enfants.

Aidé de sa canne et bien emmitoufflé dans son manteau rouge, il a arpenté les couloirs de l'école pour saluer tous les jeunes écoliers. Il s'est ainsi rendu dans chaque classe pour distribuer quelques friandises offertes par le C.C.A.S. (secondé par Mmes LEGRAND et PALMACE) et il a aussi pu constater qu'il était particulièrement attendu des grands comme des petits d'ailleurs.



Il est d'abord allé saluer les enfants de la classe de petite et moyenne section, dont la grande majorité était à la sieste et rêvait probablement aux cadeaux qu'ils pourraient trouver au pied du sapin. Seuls, deux petits étaient éveillés au moment de son passage. Ils ont donc eu le privilège de ne l'avoir que pour eux deux.

Puis, c'est au tour des élèves de grande section et de CP de l'accueillir. Ils ont pu avoir un temps d'échange avec lui et le remercier chaleureusement pour les chocolats apportés.



Ensuite, ce sont les CE1/CE2 qui l'ont vu apparaître dans l'encadrement de la porte de leur salle de classe.

Tellement contents de sa présence à Dracy-le-Fort, ils lui ont proposé de les accompagner dans la salle de motricité pour prendre un petit cliché.

Et enfin, ce sont les CM1/CM2 qui ont reçu en dernier ses présents. Rassemblés autour de lui, certains lui ont sans doute raconté quelques anecdotes sur Noël.

Après s'être assuré qu'ils avaient tous été bien sages en 2021 et, comme son agenda est très chargé à cette époque de l'année, il est vite reparti préparer sa tournée. Tous lui ont souhaité un bon retour et espèrent le revoir l'année prochaine.



APRÈS LES FÊTES, OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN !

Dans le cadre de sa démarche de protection de l'environnement, la Municipalité a décidé d'organiser, pour la première fois un point de collecte, pour récupérer les arbres de Noël, installé sur le parking de la salle polyvalente André JARROT.



Les administrés ont été invités à venir les déposer du **30 décembre 2021 au 16 janvier 2022** inclus.

Ceux qui étaient dans l'incapacité de se déplacer pouvaient contacter la Mairie afin que le service technique communal puisse venir les récupérer. Cette opération a permis d'éviter tout dépôt sauvage et de collecter 140 sapins qui seront broyés pour être transformés en paillage utilisé pour le sol des massifs de la commune.

Devant le succès rencontré par cette opération, il est d'ores et déjà prévu de la renouveler celle-ci fin 2022/début 2023.

LE SOUTIEN DU C.C.A.S. AUX RESTOS DU COEUR



Depuis 12 ans le C.C.A.S. de Dracy-le-Fort fait un don au Relais Bébé des Restos du Cœur, don qu'il remet habituellement lors de la soirée des vœux de la Municipalité. Du fait de l'annulation de cette soirée à cause du contexte sanitaire, cette remise s'est donc faite en petit comité.

Olivier GROSJEAN (président du C.C.A.S.), Dominique PETITJEAN (vice-présidente du C.C.A.S.) et Martial BEUGNET (adjoint) ont eu le plaisir de confier ce don à l'antenne chalonnoise, représentée par Bernard CADOT Responsable du centre de distribution.

Grâce aux bénéfices engrangés par l'organisation du vide-grenier et de la bourse aux jouets et matériels de puériculture, ce sont donc 620 € que le C.C.A.S. a pu convertir en articles divers (couches, laits en poudre, petits pots alimentaires...) mais aussi en produits d'hygiène pour les tout-petits.



SE2C

Ems Buatois Fèvre

CHAUFFAGE Installation - Dépannage - Entretien CLIMATISATION

Gaz - Fioul - Bois - Granulés - Pompe à Chaleur

2 rue Marie Curie - Direction Epervans - 71380 SAINT MARCEL

Tél : 03 85 47 58 56 contact@se2c-ems.fr

ZONE 30 KM/H À PROXIMITÉ DU CIMETIÈRE



La vitesse excessive dans les rues du village est un sujet récurrent qui préoccupe légitimement les piétons mais aussi certains riverains qui sortent de leur propriété avec l'angoisse de se faire happer par un chauffard.

Certaines d'entre elles, en ligne droite, peuvent faire oublier la limitation à 50 km/h maxi (rue du domaine de l'Orbize, route du Moulin Madame...). Il y a aussi la "belle descente"

de la rue de la Foussotte où il n'est pas rare de voir des véhicules rouler à vive allure et passer devant le cimetière à 80 km/h pour ne pas dire plus...

Partant de ce constat, il nous est apparu que ce secteur fréquenté méritait d'être sécurisé, avant qu'un drame ne soit à déplorer. En effet, les personnes qui viennent se recueillir au cimetière se garent sur le parking puis traversent la route pour aller se recueillir, sans passage piéton. Depuis le 1^{er} février et après concertation avec la Gendarmerie Nationale, une zone 30 km/h est en vigueur, encadrée par une signalisation verticale et horizontale. Un passage piéton a également été matérialisé entre le parking et la porte d'entrée principale du cimetière.



Certains Dracysiens nous ont témoigné leur satisfaction pour cette initiative...

UN NOUVEAU PORTAIL AU PÉRISCOLAIRE



Le portail d'entrée pour accéder à l'espace périscolaire avait fait son temps... Il nécessitait des réglages à chaque variation de température et, bien souvent, on ne pouvait pas le fermer à clé. Sa hauteur d'un mètre le rendait facilement franchissable, même par des enfants.

Nous avons donc décidé de le remplacer par un portail plus imposant qui devrait remplir pleinement son rôle et surtout éviter toute intrusion dans l'école. Et pour compléter cet investissement, un nouveau panneau d'information flambant neuf a été installé. Il accueillera le programme des activités proposées aux enfants comme les diverses informations périscolaires.

SOCHALEG

Société Chalonnaise d'Électricité Générale

Six M Energie

Chauffage-Ventil-Clim-Plomberie-Sanitaire

LE SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DU C.C.A.S. AU GROUPE SCOLAIRE

Reporté au 11 février en raison des conditions sanitaires, le spectacle de fin d'année (2021), offert par le C.C.A.S. aux enfants des écoles maternelles et élémentaires, a enfin pu se tenir.

Choisie par le corps enseignant dracysien, l'association « MILLE ET UN CHEMINS » est venue interpréter dans la salle de motricité « Poussière de terre ».



La conteuse Anne PROST COSSIO, accompagnée musicalement par Vézio COSSIO, a transporté et ravi les enfants qui ont écouté avec attention : « au début... mais au tout, tout début... il n'y avait que les étoiles et la terre. Rien d'autre... Et puis tout s'est organisé peu à peu : les araignées sont allées chercher le feu, le vent a fait danser les nuages, les grenouilles ont chanté la pluie... alors la musique est apparue sur la terre... et les hommes ont souri... ».



Entre rires de bon cœur et chants avec entrain, ce fut un vrai échange interactif mais également un moment de partage entre petits et grands.

Le C.C.A.S. était représenté par Dominique PETITJEAN (vice-présidente du C.C.A.S.), Marie-Claude PALMACE et Annie LEGRAND.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

tél. 03 85 44 31 23 – fax 03 85 44 46 41

e-mail : dracy.le.fort@wanadoo.fr

site officiel : www.mairie-dracy-le-fort.fr

ACCUEIL DU PUBLIC :

DU LUNDI AU VENDREDI de 13 h 30 à 17 h 30

LE SAMEDI

de 9 h 00 à 12 h 00

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :

DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h 00 à 12 h 00

de 13 h 30 à 17 h 30

LE SAMEDI

de 9 h 00 à 12 h 00

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

Le Maire : Olivier GROSJEAN
 Le 1^{er} adjoint : Georges PAUCHARD
 Le 2^{ème} adjoint : Dominique PETITJEAN
 Le 3^{ème} adjoint : Martial BEUGNET





... Février 2022

MAIRE DE DRACY-LE-FORT DEPUIS 2015, OLIVIER GROSJEAN HONORÉ POUR 20 ANS D'ENGAGEMENT MUNICIPAL

L'heure était à l'émotion et à la solennité, dans la salle du conseil, avec la cérémonie de remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent à Olivier GROSJEAN.

Cette distinction a été créée en 1921 pour récompenser les années passées au service des collectivités territoriales. Cette médaille lui a été remise par l'ancien édile Christian WAGENER qui note, au sujet du récipiendaire, qu' « avec du recul, on se rend compte qu'il y a des chemins qui sont tracés ».

D'abord fidèle spectateur, Olivier GROSJEAN devient conseiller municipal entre 1995 et 2008. C'est après une pause pour raison professionnelle qu'il revient aux affaires dracysiennes en 2014 en tant que premier adjoint.



... « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
Olivier GROSJEAN, Maire, citant
Antoine de Saint-Exupéry.

Il voit dans cette distinction « une médaille qui symbolise avant tout la capacité d'adaptation, d'innovation mais aussi de remise en question au profit des grands projets qui feront demain ». En fin de cérémonie, Marie MERCIER, sénateur de Saône-et-Loire a profité de cette occasion pour également lui remettre la médaille du Sénat.

Les personnalités présentes :

- Marie MERCIER, sénateur de Saône-et-Loire
- Sébastien MARTIN, président du Grand Chalon
- Dominique MELIN, vice-présidente du Grand Chalon
- Dominique LANOISELET (conseillère départementale et maire de Buxy)
- Sébastien RAGOT (maire de Givry)
- Dominique JUILLOT (maire de Mercurey)
- Daniel LERICHE (maire de Saint-Léger-sur-Dheune)
- Joëlle ARNOULT-GONOT, présidente départementale et administrateur national de l'Ordre National du Mérite.



... Mars 2022

DON À LA POPULATION UKRAINIENNE

En lien avec la Protection Civile et la municipalité de Chalon-sur-Saône, la commune de Dracy-le-Fort a lancé un appel à ses administrés pour des dons au profit des réfugiés ukrainiens.

Le jeudi 3 mars, ce sont de très nombreuses familles dracysiennes et des environs qui se sont mobilisées pour déposer en mairie des effets indispensables, répartis en 3 catégories:

- ◆ Moyens de secours : pansements, compresses, gants à usage unique, solutions antiseptiques, médicaments... ;
- ◆ Produits d'hygiène : dentifrice, brosses à dents, savons, shampoings, couches, laits maternisés, lingettes... ;
- ◆ Vêtements chauds et couvertures.



Un remarquable élan de générosité et de solidarité a été constaté par les élus tout au long de cette journée de collecte. Une fois recensés et identifiés, tous les dons ont été pris en charge dès le lendemain par la Protection Civile en vue d'un acheminement vers la Pologne et la frontière de l'Ukraine, où ils viendront en aide aux réfugiés.

D'autres convois seront organisés dans les jours suivants en lien avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Saône-et-Loire et la communauté d'agglomération du Grand Chalon.

Un grand merci à tous les généreux donateurs !

LE CARNAVAL S'INVITE A L'ÉCOLE

Le carnaval s'est invité au Groupe Scolaire, le 4 mars dernier. Organisé par l'association des parents d'élèves, il s'est déroulé sous une météo printanière. Confettis et déguisements étaient bel et bien au rendez-vous !



Les écoliers accompagnés de leurs parents ont ainsi défilé dans les lotissements de la rue des Hauts de Dracy et des Vignes d'Or pour ensuite reprendre le chemin de l'école. Un moment convivial qui a permis tant aux petits qu'aux grands de se retrouver.

Une belle initiative portée par les membres de l'APE qui participent au dynamisme de notre école.



Nouveau siège social - ZI Crissey - 71 Chalon/Saône

TRANSPORT
Logistique Moyens dédiés
Toutes nos performances
à votre service !

www.groupe-sobotram.fr

Join us!

POURSUITE DE L'EMBELLISSEMENT DU CHAMP PACAUD

Suite à l'action entreprise en octobre 2021 sur la végétalisation des entrées des lotissements « Le Champ Pacaud » et « Le Parc aux Chênes », une pierre (ou plutôt un galet) manquait à l'édifice... Ainsi dans la continuité de l'investissement entrepris, il a été décidé de réaménager l'îlot central séparant l'entrée et la sortie de ce secteur.

Cette opération, confiée au service technique communal, s'est réalisée entre le 14 et le 17 mars inclus : retrait des anciens galets, pose et lissage d'un béton au ton « sable » pour rappeler la couleur des murs en pierres sèches créés l'année dernière et scellement des galets tout au long des 96 mètres linéaires qui composent cet îlot.

De nouvelles jardinières ainsi que de nouvelles plantations sont ensuite venues achever ce nouvel aménagement.



99 CONVIVES AU REPAS DES AÎNÉS



Mardi 15 mars, les aînés dracysiens ont pu se retrouver à la salle polyvalente André JARROT dans des conditions presque normales pour le repas qui leur est offert chaque année par le C.C.A.S..

Une centaine de Dracysiens, âgés de 70 ans et plus, était ravie de se retrouver autour d'un bon repas préparé comme à l'accoutumée par le restaurant « La Garenne » de Dracy-le-Fort.



Au menu, il y avait :

- Apéritif bourguignon et gougères ;
- Carpaccio de Saumon Fumé Crème de Citron Bouquet de Salade ;
- Paleron de Bœuf, Farci aux Champignons Sauce Pinot Noir, Purée de Pomme de Terre ;
- Assiette de 3 fromages, pain aux noix et confiture de figues ;
- Succès Praliné-Noisettes Caramélisées, Sauce Chocolat ;
- Café, thé ou infusion.

Pour accompagner celui-ci, rien de tel que des vins de la Côte Chalonnaise (Rully et Givry).

Entouré des membres du C.C.A.S., Olivier GROSJEAN, président, a mis à l'honneur la doyenne et le doyen des convives. Il a alors eu le plaisir de remettre une bouteille de vin à M. Maurice VION et Dominique PETITJEAN, vice-présidente, a, quant à elle, remis un bouquet de fleurs à Mme Huguette GRAS.



LA « BOOKINERIE » EST INTALLÉE...



Boîte à livres, boîte à lire ou cabane à lire, elles fleurissent partout... Une boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage, du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un ouvrage dans une boîte à livres, une seconde vie est donnée à tous ces ouvrages tout en respectant l'environnement.

Créée par le service technique communal, elle a été installée sur la place de la mairie le 24 mars, à proximité de la Glacière et de l'arrêt de bus. Depuis cette date, de nombreux dracysiens ont déjà pu en profiter. Bonne lecture à tous !

MARATHON, LE GRAND RETOUR !

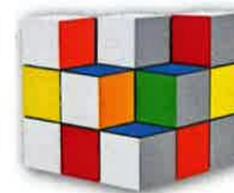
Le samedi 26 mars a enfin marqué le retour des marathoniens et semi-marathoniens déguisés ou pas dans les rues de notre village : ils sont passés rue des Hauts de Dracy, rue des Crays et chemin du Moulin des Buissons avant de rejoindre Germolles puis Mercrey.

Nous n'avions pas eu le plaisir de les voir depuis l'édition 2019 en raison de la crise sanitaire et des différents confinements.



Grâce à une météo idéale, nous avons encouragé les coureurs venus découvrir le parcours sportif mais aussi pour certains d'entre eux nos vins et nos produits (gougères et crémant au ravitaillement festif du château de Germolles) car ce Marathon allie sport et convivialité.

L'édition 2023 est d'ores et déjà en cours de programmation. La 5^{ème} édition se tiendra **le samedi 25 mars 2023**.



VAGINET SARL

Plâtrerie - Peinture

Ravalement de facades - Isolation par l'extérieur

71 - Dracy-le-Fort - 03.85.91.42.68



sarl.vaginet@orange.fr



SALON SUCRÉ-SALÉ : 18^{ÈME} ÉDITION ET TOUJOURS LE MÊME SUCCÈS !



En ce dimanche 10 avril, sous un soleil éclatant, nous avons eu le plaisir d'assister au retour de ce salon gastronomique, absent depuis avril 2019 à cause de la crise sanitaire. Pour la 3^{ème} fois, l'association des parents d'élèves (APE) était à l'origine de son organisation.

Aux fidèles exposants, présents tous les ans, se sont ajoutés de nouveaux étals qui ont fait le bonheur du public venu nombreux. Rien que de bons produits à acheter en ce week-end précédant la fête de Pâques : vins, miel, chocolats, foie gras, fromages, olives, crème de châtaignes, thés, viennoiseries...

De quoi ravir les papilles des gourmands et des gourmets, avec modération bien sûr !

Devant le succès du *jeu du panier garni*, innové en 2019, les organisateurs l'ont remis à l'honneur à l'entrée de la salle.

Moyennant 2 euros, poids deviné = panier remporté.



Plusieurs élus ont participé au traditionnel apéritif offert par les membres de l'APE : Sébastien MARTIN, président du Grand Chalon, Fabienne SAINT-ARROMAN, vice-présidente du Grand Chalon, le maire, Olivier GROSJEAN entouré de Dominique PETITJEAN, Martial BEUGNET, adjoints et Marie-Claude PALMACE, conseillère municipale.

Félicitations à l'APE et à sa présidente, Elise TERRIER, dont les efforts sont à l'origine de ce vif succès. Rendez-vous l'année prochaine !

BELLE AFFLUENCE POUR LA 1^{ÈRE} CHASSE AUX OEUFS !

Le 16 avril dernier, l'association de parents d'élèves (APE) organisait pour la première fois une chasse aux œufs dans la Zone de Loisirs, à proximité de la salle Polyvalente André JARROT.

Près de 65 enfants sont partis à la recherche d'œufs factices, cachés avec soin dans les lavandes, pour recevoir en échange des chocolats à déguster sur place ou à emporter pour les plus raisonnables !

Après ces deux années de restrictions, ce moment suspendu, réunissant enfants et adultes dans la joie et la bonne humeur, sous un magnifique soleil de (presque) printemps, fut un vrai bonheur à contempler.

Un grand merci à tous les participants pour cette belle matinée.

Une deuxième édition est d'ores et déjà envisagée en 2023 !



UNE NOUVELLE ÉDITION ENSOLEILLÉE...



C'est sous un ciel bleu et par une belle journée printanière que s'est tenue la 10^{ème} édition du traditionnel vide-grenier, organisé par le C.C.A.S. le 1^{er} mai.

Cette année, ce sont 53 familles qui ont participé et qui se sont installées devant leur domicile. Exposants et acheteurs en quête de bonnes affaires ont eu le plaisir de se retrouver et de papoter autour des différents stands répartis dans les rues dracysiennes.

Collectionneurs, amateurs et professionnels sont donc venus chiner à la recherche de l'objet rare ou simplement trouver un vélo pour le petit dernier qui a bien grandi. Tout se vend : livres, disques, cartes postales, vieux outils, textile, mobilier, jouets...

Bien que la date n'ait pas été choisie au hasard avec la tenue de la brocante mensuelle de Givry et que de nombreux visiteurs soient venus voir notre beau village, le bilan de la fin de journée a été plus mitigé.

Que les habitués se rassurent, une 11^{ème} édition se tiendra bien en 2023 !



LUTTE CONTRE L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS...



L'imperméabilisation des sols est aujourd'hui un vrai fléau dans les villes mais également en milieu rural...

Les épisodes de fortes pluies se multiplient et les sols, imperméabilisés par du béton ou des enrobés, ne peuvent plus absorber les eaux de pluie, ce qui provoque des ruissellements suivis d'inondations dans certains cas. Des solutions techniques existent cependant et il convient de les mettre en œuvre pour tout projet, qu'il soit nouveau ou de rénovation, à chaque fois que faire se peut.

C'est ce que nous avons fait pour deux chantiers sur la commune, confiés à l'entreprise EIFFAGES ROUTE. Il s'agit de la réfection du parking à l'intersection des rues Salomon et de la Foussotte (au bord de l'Orbize) et du chemin au 14 Rue de la Foussotte.

Un enrobé "drainant" a recouvert le sol pour remplacer le revêtement imperméable habituellement utilisé. Ce nouveau matériau poreux, utilisé dans les travaux publics, permet une bien meilleure infiltration dans les sols et limite grandement le ruissellement des eaux.



ARMISTICE DU 8 MAI 1945 : QUAND



Dans la vie d'une commune, la commémoration du 8 mai 1945 marque toujours un temps fort, cette année d'autant plus. Les restrictions sanitaires ayant été enfin levées, la cérémonie a pu se tenir dans la plus stricte tradition républicaine.

Après le traditionnel « garde à vous », MM. Michel ROUZIER, ancien président de l'association locale des ACPC-CATM, et Olivier GROSJEAN, maire, ont déposé la gerbe commémorative au pied du monument de la place de la mairie.



Les noms des victimes civiles et militaires de ce conflit ont été appelés avec solennité et respect, avant que ne retentisse la sonnerie aux morts. Une minute de silence fut ensuite observée pour leur rendre hommage.

Olivier GROSJEAN, maire, entouré des élus dracysiens, a lu le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.



Les écoliers dracysiens venus nombreux, encadrés par leurs enseignantes Mmes MÈRE et MATTHYS, étaient également associés à cette cérémonie par la lecture du texte « Liberté », écrit par Paul ÉLUARD.

La Marseillaise reprise d'une même voix par toute l'assistance est venue clore la première partie de cette commémoration.

Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable sur la neige
J'écris ton nom

Sur tous mes chiffons d'azur
Sur l'étang soleil moisi
Sur le lac lune vivante
J'écris ton nom

Sur les sentiers éveillés
Sur les routes déployées
Sur les places qui débordent
J'écris ton nom

Sur toute chair accordée
Sur le front de mes amis
Sur chaque main qui se tend
J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer

Sur toutes les pages lues
Sur toutes les pages blanches
Pierre sang papier ou cendre
J'écris ton nom

Sur les champs sur l'horizon
Sur les ailes des oiseaux
Et sur le moulin des ombres
J'écris ton nom

Sur la lampe qui s'allume
Sur la lampe qui s'éteint
Sur mes maisons réunies
J'écris ton nom

Sur la vitre des surprises
Sur les lèvres attentives
Bien au-dessus du silence
J'écris ton nom

LIBERTÉ
Paul ÉLUARD
Poésie et vérité 1942
(recueil clandestin)

Sur les images dorées
Sur les armes des guerriers
Sur la couronne des rois
J'écris ton nom

Sur chaque bouffée d'aurore
Sur la mer sur les bateaux
Sur la montagne démente
J'écris ton nom

Sur le fruit coupé en deux
Du miroir et de ma chambre
Sur mon lit coquille vide
J'écris ton nom

Sur mes refuges détruits
Sur mes phares écroulés
Sur les murs de mon ennui
J'écris ton nom

Sur la jungle et le désert
Sur les nids sur les genêts
Sur l'écho de mon enfance
J'écris ton nom

Sur la mousse des nuages
Sur les sueurs de l'orage
Sur la pluie épaisse et fade
J'écris ton nom

Sur mon chien gourmand et tendre
Sur ses oreilles dressées
Sur sa patte maladroite
J'écris ton nom

Sur l'absence sans désir
Sur la solitude nue
Sur les marches de la mort
J'écris ton nom

Sur les merveilles des nuits
Sur le pain blanc des journées
Sur les saisons fiancées
J'écris ton nom

Sur les formes scintillantes
Sur les cloches des couleurs
Sur la vérité physique
J'écris ton nom

Sur le tremplin de ma porte
Sur les objets familiers
Sur le flot du feu béni
J'écris ton nom

Sur la santé revenue
Sur le risque disparu
Sur l'espoir sans souvenir
J'écris ton nom



COMMÉMORATION RIME AVEC ÉMOTION...



Remise en 1986 en présence de MM. Jean PAPILLOT, Georges FROUX, André JARROT et Christian WAGENER (de gauche à droite)

Ce 77^{ème} anniversaire de l'armistice de 1945 était aussi l'occasion d'assister à un évènement unique : la transmission du drapeau de l'association des Anciens Combattants de Dracy à la commune, suite à la dissolution de celle-ci depuis le 1^{er} janvier 2022.

Offert par la Municipalité en 1986, il est venu remplacer l'ancien devenu pratiquement inutilisable au fil des ans. Porté avec fierté depuis des décennies, c'est avec une profonde émotion que Michel ROUZIER, après quelques mots, a remis solennellement ce drapeau tricolore. Puis, ce fut au tour d'Olivier GROSJEAN, maire, de prendre la parole quelques instants :

« Bien plus qu'un simple héritage militaire, il incarne les valeurs de la République, notre devise nationale « Liberté, Égalité, Fraternité » mais aussi et surtout le courage de toutes celles et ceux qui, un jour, ont décidé de se dresser contre la barbarie d'hier et d'aujourd'hui, pour protéger notre bien le plus précieux : la paix.

« Éclairés par ses couleurs, le bleu, le blanc et le rouge, les dracysiens se rassemblent depuis tant d'années, autour de lui, à chaque 8 mai, chaque 11 novembre. En vous voyant si nombreux sur cette place, nous pouvons affirmer, sans prétention aucune, que la commémoration de ce matin ne fait pas exception à la règle.

Ce passage de drapeau ne marque pas la fin du devoir de mémoire, l'oubli. Mais au contraire, il symbolise la transmission de notre Histoire et sa préservation pour les générations à venir. Soyez en assurés, cet étendard qui a traversé plusieurs décennies sera conservé dans la dignité qui lui est due. »



À cérémonie exceptionnelle, organisation exceptionnelle !

Une fois n'est pas coutume, une voiture de collection appartenant à Michel BERNARD, une JEEP WILLYS de 1942, s'est invitée à côté du monuments aux morts dracysien. Sa présence a ravi grands et petits qui ont pu immortaliser ce moment avec Denis VIGIER et Jean-Claude WURTZ, chacun vêtu, pour l'occasion, d'un uniforme militaire de l'époque.

Après de chaleureux remerciements adressés à tous ceux qui ont pris part à cette cérémonie, tout le monde a pu se retrouver autour du traditionnel verre de l'amitié offert par la Municipalité, sur le parvis de la mairie.



PERMIS PIETON VALIDÉ POUR LES CE2



Jeudi 2 juin, grand jour pour les 7 élèves de CE2 de l'école de Dracy-le-Fort : ils passaient l'examen du permis piéton. C'était l'aboutissement d'une période de sensibilisation à la sécurité routière des piétons commencée quelques semaines plus tôt.

Un gendarme de la Brigade de Châtenoy-le-Royal est venu, une 1^{ère} fois à l'école, leur présenter les dangers auxquels sont exposés les piétons et leur distribuer un livret expliquant les principales règles de sécurité routière et les consignes à respecter.

Ces notions de prévention ont ensuite été étudiées et approfondies en classe avec M. GUYOT, leur professeur. Enfin, le gendarme est revenu dans la classe pour leur faire passer l'examen. Une convention permet aux forces de sécurité de l'État (gendarmerie et police nationale) ainsi qu'aux polices municipales d'assurer la mise en place, dans les écoles, de cet examen.

Les 7 élèves ont tous obtenu leur permis, démontrant ainsi qu'ils avaient bien assimilé les consignes leur permettant de se déplacer en toute sécurité. La remise du permis s'est déroulée en présence du gendarme PHILBERT, de M. BEUGNET, adjoint et de Mmes GODEY et MENAND, conseillères municipales.



PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

NOUVEAUX PAYSAGES

www.nouveaux-paysages.fr

CRÉATION
AMÉNAGEMENT
ENTRETIEN
ELAGAGE
...

Donnez vie à votre jardin



21 rue Henri Becquerel • 71100 Chalon-sur-Saône

03 45 77 07 43

SÉJOUR À LA BOURBOULE...



Mardi 7 juin :

« Coucou les parents, Nous sommes bien arrivés au domaine du Fohet vers 12h. Nous avons mangé de la pastèque, du poulet avec des petits pois carotte et en dessert un flan à la vanille sur lit de caramel. C'était trop bon. L'après-midi, nous sommes allés dans le village de la Bourboule avec notre guide Stéphane. Sur le chemin, il nous a montré des pête-culs qui pouvaient faire de jolis bruits de pets. Ce soir, soirée contes ! Suite au prochain épisode. Bises les parents. »

Célestine, Faustine, Alexia, Lison et Mélissa

Mercredi 8 juin :

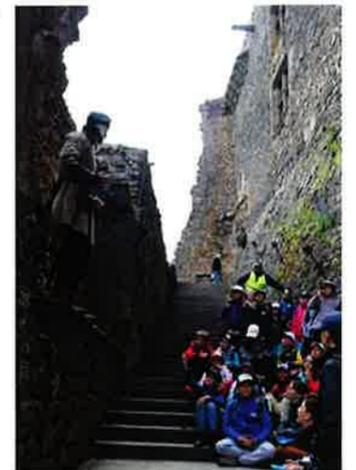
« Coucou les parents, Aujourd'hui nous avons déjeuné après nous sommes allés au Mont Dore voir des cascades. Le midi on a pique-niqué à l'intérieur, nous avons pris le train pour monter au-dessus du Puy de Dôme. Au-dessus du Puy de Dôme, nous avons vu les ruines du temple de Mercure. Ensuite nous avons vu un film sur les ruines du temple. Nous sommes redescendus en train. Ce soir, soirée danses folkloriques ! Nous avons pris notre goûter. Et nous sommes repartis en bus. »

Oscar, Gustave, Simon, Hugo, Victor



Jeudi 9 juin :

« Coucou les parents, Aujourd'hui, nous avons randonnée dans la Vallée de Chaudesfour. Nous avons découvert une source gazeuse. Nous avons goûté l'eau, elle pétillait et avait un goût de fer. Au fond de la Vallée, nous avons admiré « la dent de la Rancune » et « la crête de coq », deux énormes roches. Après le pique-nique, nous sommes partis à l'assaut du château de Murol puis direction le lac Pavin. Ce soir, soirée dans les chambres ! A demain ! »



Vendredi 10 juin :

« Bonjour les parents, Aujourd'hui nous sommes allés à Vulcania. Nous avons commencé par les attractions Namazu et terre en colère. Après nous avons mangé. Puis nous avons fait les attractions Abyss Explorer et Premier envol. Puis nous avons fait l'animation sur les séismes, l'attraction des Volcans sacrés et pour finir nous avons fait le Réveil des géants d'Auvergne. À tout de suite sur le parking de la Salle Polyvalente. »

Gaston et Simon

UN NOUVEAU MASSIF CRÉÉ RUE DES CRAYS...



Comme nous l'avions fait aux lotissements du Parc aux Chênes et du Champ Pacaud en 2021, l'entrée du lotissement des Crays vient, elle aussi, d'être aménagée. Pour celle-ci, il a été décidé de créer un massif paysager avec un muret en pierres sèches.

Une belle réalisation de l'entreprise NOUVEAUX PAYSAGES qui contribue à l'embellissement d'un secteur très fréquenté du village, à proximité du groupe scolaire.

LA ROUTE DE SAÔNE-ET-LOIRE ET SA 43^{ÈME} ÉDITION...

La Route de Saône-et-Loire, créée en 1978, est une épreuve de cyclisme sur route par étapes, organisée par l'ASPTT de Chalon-sur-Saône. Annulée en 2020 puis en 2021, elle a enfin pu être programmée cette année.

Pour sa 43^{ème} édition, la Route de Saône-et-Loire a installé ses quartiers à Dracy-le-Fort, le dimanche 19 juin, pour l'arrivée de la 3^{ème} étape qui était située rue du Pressoir, vers la clinique.

Afin que tout puisse s'organiser dans les meilleures conditions, plusieurs réunions préparatoires ont été organisées avec la Municipalité, les organisateurs, la gendarmerie de Châtenoy-le-Royal et les associations dracysiennes.



Tout au long du parcours, 13 signaleurs dracysiens ont assuré la sécurité des cyclistes aux différentes intersections en régulant la circulation.

Avec trois arrivées espacées et la caravane publicitaire, ce ne sont pas moins d'un millier de personnes et près de 200 motards qui sont arrivés sur la commune. À l'issue des différentes arrivées, la remise des différents maillots s'est faite en présence de Sébastien MARTIN, président du Grand Chalon, Dominique MELIN, vice-présidente du Grand Chalon, d'Olivier GROSJEAN, maire, Thierry THEVENET et Jean-Luc DURAND de l'OMS du Grand Chalon.



Pizza del sole

PIZZAS CUITES AU FEU DE BOIS A EMPORTER

Vous donne rendez-vous

Parking Centre Orthopédique

Les jeudis soirs de 17h30 à 21h00

Commandé sur place ou par téléphone

07.88.44.71.60.

ENFIN LA 9^{ÈME} ÉDITION DES TERRASSES S'EST TENUE !

Après deux années où les conditions sanitaires ont contraint le C.C.A.S. à annuler cet évènement dracysien incontournable, les amateurs de soirées dansantes ont à nouveau pu faire la fête sur la Place de la Mairie, au cœur du village.

Vendredi 10 juin



La première soirée s'est ouverte avec le duo « Nat et Tof » avec Nat au chant et à la guitare, et Tof au chant, à la guitare mais aussi aux percussions.

Le couple dijonnais a proposé aux 200 personnes présentes un répertoire divers et varié allant des standards de la musique (Nirvana, The Rolling Stones, Madonna...) aux artistes plus modernes (Stromae, Julien Doré...).

Vendredi 17 juin

Pour cette deuxième soirée, c'était au tour de Joëlle ARNOULT-GONOT, musicienne (ancienne championne d'Europe d'accordéon) et chanteuse, de venir accompagnée de son orchestre, composé de Jacky JANDOT à la guitare et de Jean-Claude ARNOULT pour la partie technique et au chant.

Le trio a ainsi pu proposer aux très nombreuses personnes présentes des morceaux entraînants permettant aux amateurs de danse d'exprimer leur art sur le parquet.



Vendredi 24 juin

Le département ayant été classé à plusieurs reprises en vigilance « orange » et les prévisions météorologiques annonçant une très grande instabilité orageuse tout au long de la journée, le C.C.A.S. a été contraint d'annuler le dernier concert.



Devant le succès rencontré pour les deux premières dates et malgré le sentiment d'inachevé laissé par l'annulation de la dernière soirée, les Terrasses de Dracy 2023 sont d'ores et déjà en cours de préparation.



lejournal
DE SAÔNE-ET-LOIRE

par l'intermédiaire de son correspondant pour Dracy-le-Fort, est à votre disposition pour relater réunions et toutes manifestations. N'hésitez pas à contacter **Emmanuel MÈRE** qui assure la correspondance du Journal sur Dracy-le-Fort.

Ses coordonnées : téléphone : 06 60 04 25 29 e-mail : emmanuel.mere71@gmail.com



7 CM2 FIN PRÊTS POUR LE COLLÈGE



Depuis un peu plus de dix ans maintenant, le C.C.A.S. dracysien symbolise le passage de l'école primaire au collège.

Ainsi à chaque fin d'année scolaire, il offre aux CM2, intégrant le collège de Givry à la prochaine rentrée scolaire, un dictionnaire français/anglais ainsi qu'une calculatrice scientifique, préconisée pour les futurs collégiens.

Bel été à tous !

- ◆ GARNIER Hugo
- ◆ GASTALDO Alice
- ◆ LOPEZ Ana
- ◆ LOPEZ Eva
- ◆ REYNAUD Benjamin
- ◆ SCHIPMAN Victor
- ◆ TRAVAILLOT Oscar

Accompagnés par Francine MATTHYS, leur enseignante, ils les ont reçus le jeudi 30 juin en fin d'après-midi dans la salle du Conseil Municipal, en présence d'Olivier GROSJEAN (président du C.C.A.S.), Dominique PETITJEAN (vice-présidente du C.C.A.S.), Marie-Claude PALMACE, Christian WAGENER et Jean-Claude WURTZ.

Pour terminer cette remise sur une note joyeuse, un goûter leur a également été offert. Tous nos vœux de réussite pour la prochaine année scolaire 2022/2023 aux futurs collégiens !

CARTON PLEIN POUR LA KERMESSE DE L'ÉCOLE !

Après deux années d'abstinence dues au COVID, l'association des parents d'élèves (APE), qui est à la barre de nombreuses actions au profit des enfants, a pu relancer la kermesse de l'école, accompagnée par les enseignants et des parents bénévoles.



Les enfants ont assuré le spectacle préparé par l'équipe pédagogique. Une belle prestation de danse a été très applaudie. La fête s'est ensuite poursuivie avec divers stands d'adresse, une structure gonflable et des jeux.

Le beau temps étant de la partie, enseignants, élus, parents et enfants ont pu se retrouver à l'ombre du groupe scolaire autour d'une boisson rafraîchissante et de nombreux gâteaux concoctés par les familles.

Une belle réussite pour ce moment de convivialité apprécié de tous !



RÉFECTION DE LA RUE DU PREMOY



Avec plus de 12 km de voirie communale, Dracy-le-Fort attribue chaque année une part non négligeable de son budget d'investissements à l'entretien et à la rénovation de son infrastructure routière.

Afin de maintenir le plus longtemps possible le réseau en bon état, un plan annuel de pontages est élaboré. Ces rebouchages de fissures dans les enrobés permettent ainsi de retarder la réfection des chaussées de quelques années.

En 2022, c'est une partie de la rue du Prémoys qui a été refaite, de l'entrée du parking du Centre Orthopédique Médico Chirurgical jusqu'au pont de l'Orbize. Pour cette opération, une consultation a été organisée auprès de plusieurs entreprises du secteur du BTP. Après réception des devis, le chantier a alors été confié à l'entreprise EIFFAGE ROUTE pour un montant global de 118 000 €T.T.C..

Ces travaux ayant eu lieu entre le 11 et le 14 juillet ont permis de raboter la voirie, de réaliser une couche d'imprégnation, puis de poser un nouveau tapis d'enrobé. À la suite de ceux-ci, les différents marquages au sol ont été réalisés et les dispositifs séparateurs de voie ont été repositionnés.

REMISE AUX NORMES DU RALENTISSEUR DE LA RUE DE GIVRY

Tout système destiné à faire ralentir les engins à moteurs rencontre plus ou moins d'adhésion de la part des conducteurs ou des promeneurs...



En fonction du type, certains ralentisseurs remplissent plus ou moins bien leur rôle puisqu'ils peuvent être franchis sans problème à 50 km/h alors que d'autres vous collent au plafond à la vitesse réglementaire de 30 km/h.

C'était le cas du plateau ralentisseur de la rue de Givry, à l'entrée du lotissement « Les Vignes d'Or ». La pente a été légèrement adoucie afin de rendre moins agressif son franchissement, mais soyons clairs, pas pour permettre de rouler plus vite à cet endroit. Les marquages routiers ont ensuite été refaits, comme chaque année, afin de le rendre plus visible.

NATIONALE INCENDIE extincteurs

CERTIFIÉ APSAD - NF SERVICE N° 371/04/04-285

- Vente
- Entretien
- Recharges toutes marques
- Détection Extinction - RIA
- Signalisation - Plan d'évacuation
- Formation du personnel
- Conformité N4

Z.A. - BP 1 - 71590 GERGY
 FAX : 03 85 93 63 58
 E-Mail : nationaleincendie@wanadoo.fr

03 85 48 86 28

Circuit en salle

71 KART

KART dès 7 ANS - BILLARD

5 rue de la Tuilerie - DRACY LE FORT
 Tél 03 85 87 70 24 - Fax 03 85 87 91 51
 E-mail : kart71.com

LE GROUPE SCOLAIRE DRACYSIEN



◆ Remplacement de la chaudière :

Suite à un diagnostic de performance énergétique (DPE) effectué par un organisme agréé, il est apparu dans ses conclusions que la chaudière à gaz méritait d'être remplacée, l'installation datant du début des années 80.

Compte tenu du prix du gaz qui ne cesse d'augmenter, le conseil municipal a alors décidé d'investir dans une nouvelle chaudière à condensation, programmable, qui devrait nous assurer 30 % d'économie d'énergie dès la rentrée de septembre.

◆ Isolation de la salle de motricité :

Toujours dans les conclusions du rapport du DPE réalisé l'année dernière, il y avait également une recommandation concernant la salle de motricité. En effet, celle-ci était dépourvue d'isolation thermique. Afin de remédier à cette carence, celle-ci a été réalisée par l'extérieur tout au long du mois de juillet.

Cet investissement devrait, là encore, nous faire économiser de l'énergie durant l'hiver.



◆ Ravalement des façades :

Les façades de l'école commencent à avoir un sérieux besoin de rafraîchissement. Certains pans de murs étaient noirs, recouverts de moisissure et des fissures étaient à réparer. Devant ce constat, la réfection complète du groupe scolaire a donc été votée dans le plan d'investissements « Bâtiments » pour 2022.

Les murs ont été passés au nettoyeur haute pression, les réparations ont été faites, puis l'ensemble a été recouvert de deux couches de peinture. Un joli résultat qui devrait nous assurer quelques années de tranquillité.

◆ Réfection de la toiture de l'espace périscolaire :

Pour rappel, l'ancienne salle de restauration scolaire, devenue par la suite l'espace périscolaire, datait de 1998.

À l'époque, la toiture de cette structure avait été couverte avec du shingle. Avec les années, les plaques goudronnées s'étaient recourbées par endroit et des infiltrations d'eau au plafond avaient été constatées. Afin de sécuriser le bâtiment, il a donc été décidé de le faire recouvrir par des tuiles.



RETROUVE TOUT SON ÉCLAT !



◆ Démoussage du toit du groupe scolaire :

Les tuiles de l'ensemble du bâtiment étaient recouvertes de moisissures. Le ravalement des façades ayant été fait, il n'aurait donc pas été très judicieux de repousser le traitement du toit à plus tard.

Un brossage tuile par tuile a donc été nécessaire pour enlever la mousse incrustée avant de pouvoir pulvériser un produit antifongique. Il a fallu deux traitements successifs pour arriver au résultat souhaité.

◆ Construction d'un garage à vélos :

La direction de l'école demandait depuis quelques années de pouvoir bénéficier d'un espace pour ranger les trottinettes et autres draisinières qui sont stockées dans le hall d'entrée devant la 5^{ème} classe.

Pour des raisons évidentes de sécurité en cas de risque incendie, le conseil municipal a alors validé la construction d'un garage à vélos pendant les vacances scolaires d'été. Ainsi, pour la rentrée de septembre, le hall a été dégagé et les vélos sont désormais stockés de manière sécurisée à l'extérieur du bâtiment principal.



◆ Création d'un abri de cour :

La cour de l'école n'avait pas d'endroit où l'on puisse se mettre à l'abri, que ce soit en cas de pluie soudaine ou de canicule. En pleine journée, l'ombre sous les deux grands arbres était insuffisante pour permettre à tous les enfants de s'y réfugier.

Un chapiteau de 50 m² a été installé juste avant la rentrée scolaire. Une zone d'ombrage et un abri qui devraient permettre aux plus fragiles de se protéger, le temps d'une récréation, des aléas climatiques récurrents.

◆ Remplacement du coffret électrique général :

Avec ses 40 ans d'existence, l'alimentation électrique du groupe scolaire n'était plus en conformité avec les normes actuelles. Le coffret de base, suffisant à l'époque, avait été complété par d'autres coffrets au fur et à mesure des investissements réalisés (5^{ème} classe, climatisation des classes et du restaurant scolaire...).

Afin d'éviter toute remarque lors du contrôle annuel de sécurité, nous avons décidé d'anticiper et de faire refaire l'installation complète. C'est dorénavant chose faite depuis fin juillet/ début du mois d'août.



LE PRÉSIDENT DU GRAND CHALON EN VISITE...

En charge de la participation financière que le Grand Chalons octroie aux 51 communes-membres, Sébastien MARTIN, président de la communauté d'agglomération chalonnaise, a rendu visite aux différentes municipalités dans le but de mieux connaître la gestion de leurs besoins et d'échanger sur les travaux qui sont en partie financés par le Fonds d'Aide aux Projets Communaux (FAPC).

Le 19 août, ce fut au tour de Dracy-le-Fort ! Il a ainsi été reçu à la mairie par Olivier GROSJEAN, maire accompagné de Dominique PETITJEAN, Martial BEUGNET (adjoints), Marie-Claude PALMACE et Thibaut COLIN (conseillers municipaux).



Dans l'enveloppe intercommunale votée pour 2022, Dracy-le-Fort s'est vue attribuer une subvention de 16 500 € dans le cadre de la création d'un aménagement paysager aux abords de la zone de loisirs. En l'espace d'une douzaine d'années, la commune a bénéficié de 112 500 € de la part du Grand Chalons par le biais du FAPC qui était au départ principalement axé sur la voirie et qui s'est, depuis l'année dernière, ouvert à d'autres thématiques (aménagement paysagers, travaux de création ou rénovation thermique de bâtiments publics, restauration d'un petit patrimoine...). Après la présentation du projet environnemental subventionné et, afin de clore cette visite sur une note cordiale, les élus ont souhaité présenter les différents chantiers réalisés au niveau du groupe scolaire durant l'été.



LA SÉCHERESSE A EU RAISON DU FLEURISSEMENT...

Depuis le début du mois de juillet, l'absence de précipitations et les températures élevées voire caniculaires ont conduit à une dégradation du niveau des cours d'eau et des nappes souterraines. Devant cette situation qui devient hélas récurrente, le préfet de Saône-et-Loire a donc pris des mesures en matière de restriction des usages de l'eau, obligeant les collectivités territoriales à ne plus assurer l'arrosage des plants et des espaces verts.

Le récupérateur d'eau de pluie de moyenne capacité (récupérant les eaux pluviales de la Mairie) dont Dracy-le-Fort est doté a uniquement permis de maintenir les jardinières de la place. Il a été décidé de progressivement retirer les autres jardinières et de prolonger autant que possible les massifs dracysiens. La Municipalité a souhaité donner les plants encore viables aux administrés sous réserve qu'ils puissent être autonomes en eau sur leur propriété (récupérateur d'eau pluviale). Au final, ce sont plus d'une quinzaine de familles dracysiennes qui ont pu bénéficier de cette opération exceptionnelle.

HOMMAGE AUX FUSILLÉS D'AOÛT 1944

D'ABORD ROUTE D'AUTUN...

C'est par une belle journée ensoleillée que la Municipalité dracysienne s'est rassemblée, le dimanche 28 août, devant le monument de la Route d'Autun, érigé en hommage aux trois victimes fusillées le 30 août 1944 par la Gestapo.

Les élus des communes de Mellecey, Mercurey, Saint-Martin-sous-Montaigu ainsi que Sébastien MARTIN, 1^{er} vice-président du Conseil Départemental et président du Grand



Grand Chalons se sont joints, comme à l'accoutumée, à cette commémoration communale. Après le dépôt d'une composition florale au pied du monument fraîchement rénové, un moment de recueillement a été observé en souvenir de ces trois victimes du nazisme.

... PUIS À L'ORÉE DU BOIS DE MARLOUX



L'ensemble des participants s'est ensuite rendu au monument de Marloux pour un hommage solennel regroupant les communes de Chalon-sur-Saône, Châtenoy-le-Royal, Dracy-le-Fort, Mellecey, Mercurey et Saint-Martin-sous-Montaigu.

Plusieurs parlementaires étaient présents comme le sénateur Marie MERCIER, ainsi que les députés Rémy REBEYROTTE et Louis MARGUERITTE, aux côtés des autorités civiles et militaires.

La délégation de Dracy-le-Fort était, quant à elle, composée d'Olivier GROSJEAN maire, de Christian WAGENER maire honoraire, de Dominique PETITJEAN, adjointe ainsi que de Nathalie BLACHON, Florian PARDON, Danièle GODEY et Denis VIGIER, conseillers municipaux.

Dans le message commun lu par Gilles PLATRET, maire de Chalon-sur-Saône, il a été rappelé que, 78 ans après que les Allemands aient fusillé les prisonniers de Chalon-sur-Saône et des alentours, « nous sommes porteurs de cette mémoire qui ne s'efface pas parce que nous refusons qu'elle figure uniquement dans les livres d'Histoire. Elle est en nous car, entourés de tous ces drapeaux qui nous rappellent ce qu'est la France, nous trouvons dans le souvenir partagé de ce terrible massacre et le prix de la Liberté et la fragilité de la paix.

Nous trouvons, dans l'hommage que nous rendons aux morts, dans la peine que nous ressentons toujours face à l'innocence fauchée, le moyen à notre constante portée de faire acte de patriotisme et de foi dans l'avenir ».

À l'issue de la cérémonie, les gerbes commémoratives ont été déposées et une minute de silence a été observée. Le chant des partisans a été écouté et l'hymne national a été repris par l'assistance, avant que les porte-drapeaux ne soient salués par les différentes autorités présentes.



APRÈS LES VACANCES, RETOUR SUR LES BANCS POUR LES 96 ÉLÈVES DRACYSIENS



Juillet et août étant à présent passés, l'heure de la rentrée a sonné ! C'est par une belle matinée ensoleillée que les enfants ont retrouvé le chemin du groupe scolaire le jeudi 1^{er} septembre.

Contents de retrouver leurs camarades de classe, les enseignants et curieux de découvrir tous les nouveaux aménagements réalisés pendant l'été (préau et garage à vélos notamment), les enfants ont pu entamer l'année scolaire 2022/2023 avec gaieté et légèreté, sans masque et protocole sanitaire. Qui dit rentrée dit également reprise des activités de l'espace périscolaire !

L'équipe au grand complet (Carine JACROT, Régine THIEBAUT, Déborah SABATERY, Valérie MENAND et Elodie FEVRE) était prête à accueillir les jeunes dracysiens sur le temps scolaire et périscolaire. Pour cette première journée, 5 enfants ont été reçus en garderie du matin, 52 ont fréquenté le restaurant scolaire et 25 se sont rendus à la garderie du soir.

Dominique PETITJEAN (2^{ème} Adjointe en charge de la Jeunesse /Affaires Scolaires - Périscolaires représentant Olivier GROSJEAN, maire excusé), Nicolas DUHAMEL, Florian PARDON et Marie-Claude PALMACE (conseillers municipaux) ont tenu à être présents pour accueillir le corps enseignant et les familles dracysiennes en ce jour de rentrée des classes.

LES EFFECTIFS

Classe 1 : 20 élèves

(petite et moyenne sections)

Mme LE BRAS

Classe 2 : 22 élèves

(grande section et CP)

Mme MÈRE

Classe 3 : 28 élèves

(CE1 et CE2)

M. GUYOT

Classe 4 : 26 élèves

(CM1 et CM2)

Mme MATTHYS

Les tarifs des services périscolaires

Garderie du matin (ouverture à **7h30**) :
prix forfaitaire : 1,95 €

Garderie du soir (**de 16h30 à 18h30**) :
prix forfaitaire : 2,60 €

Repas de midi (y compris garderie) :
prix : 5,40 €

Bilan financier 2021/2022

Dépenses : 88 279,56 €

Recettes : 45 592,60 €

Déficit : 42 686,96 €



À LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS...

Malgré la reprise tant attendue et le plaisir de retrouver ces interactions sociales après les différents confinements et protocoles en tous genres, plusieurs acteurs du milieu associatif font régulièrement remonter à la Municipalité leurs difficultés tant sur leur nombre d'adhérents en baisse que sur le renouvellement des bureaux.

Fière de compter sur son territoire un tissu associatif aussi divers que varié, Dracy-le-Fort a souhaité mettre à l'honneur les différentes activités proposées dans la continuité de l'impulsion donnée l'année dernière, à l'occasion du 120^{ème} anniversaire de la Loi de 1901.



Cette seconde édition s'est donc tenue le samedi 3 septembre 2022 de 9h30 à 13h à la salle polyvalente André JARROT. Après une démonstration de couture avec les membres du Crazy Patch, ce temps convivial a permis aux Dracysiens de venir à leur rencontre, d'échanger sur les activités proposées et même pour ceux qui le souhaitent de s'inscrire.

Le maire Olivier GROSJEAN, Georges PAUCHARD, Dominique PETITJEAN, Martial BEUGNET (adjoints) et Mme PALMACE Marie-Claude (conseillère municipale) étaient présents à cette belle journée associative.

BOURGOGNE BONSAÏ CLUB (Salle des Associations)

dernier vendredi de chaque mois
à partir de 20h00 (sauf juillet et août)

BLANC COULEUR (Salle des Associations)

vendredi à partir de 14h00

GYMNASTIQUE (Salle Polyvalente)

mercredi de 10h45 à 11h45 : **gym douce**
mercredi de 18h30 à 19h30 : **gym tonique**
jeudi de 19h00 à 20h00 : **gym tonique**

BONHEUR D'ÊTRE (Salle Polyvalente)

lundi de 16h45 à 18h00

SOCIÉTÉ DE CHASSE

ZEN PATCH (Salle des Associations)

mardi à partir de 9h

TENNIS CLUB

Courts intérieurs et extérieurs
Allée des Fougères

LES AMIS DE DRACY (Salle des Associations)

YOGA POUR TOUS

lundi de 18h45 à 20h15 (Salle de Motricité - Groupe Scolaire)
jeudi de 9h30 à 11h (Salle Polyvalente)

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

PÉTANQUE DRACYSIENNE (Salle des Associations)
mardi et vendredi à partir de 16h30 (d'avril à octobre)

ASSOCIATION LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE (18, Rue de l'Église)

03 85 44 51 74
mercredi de 16h30 à 19h00
vendredi de 16h30 à 19h00
(et que le vendredi en juillet)

JOURNAL DE DRACY

CRAZY PATCH (Salle des Associations)
jeudi de 9h30 à 16h30

TAÏ-CHI-CHUAN (Salle Polyvalente)

lundi de 18h30 à 20h00

ENFIN LA TROISIÈME TERRASSE !

La soirée du 24 juin, annulée en raison d'une météorologie trop instable et orageuse, a donc été reportée le 3 septembre. Organisé en plein air derrière la salle polyvalente, le concert du groupe BLUESTORM TRIO a pu se tenir sans encombre.

Ainsi, les spectateurs présents ont pu voyager de chaque côté de l'Atlantique dans les fifties, les sixties et les seventies à travers des titres inoubliables. Le blues, la country music, la pop et le rock'n'roll étaient également à l'honneur, sans oublier quelques titres emblématiques de la chanson française, pour le plus grand plaisir de tous.

Une belle parenthèse musicale au théâtre de verdure où les personnes présentes ont pu écouter, danser et se restaurer auprès du Food Truck « REVISITED BURGER ».



FRANC SUCCÈS DU TOURNOI DU TENNIS CLUB ...

La dernière quinzaine d'août, le tournoi de Dracy-le-Fort a réuni 115 compétiteurs dont une douzaine sur les 2 tableaux Messieurs Sénior et + 45 ans. À noter qu'Antoine et Julie, petits enfants de Mme Chantal VINCENEUX, ont participé pour la première fois à cette rencontre. Julie s'est d'ailleurs illustrée en passant 4 tours et en gagnant contre une joueuse classée 30/1.



chaleur, cette session conviviale a été appréciée de tous et a donné l'envie de pratiquer.

La remise des récompenses s'est déroulée après les finales le dimanche 4 septembre en présence de Mme Josette FOULQUIER (juge arbitre) représentant le comité de Saône-et-Loire et du maire Olivier GROSJEAN représentant Sébastien MARTIN, président du Grand Chalon.



Le mardi 23 août, une deuxième session découverte « Tennis Fauteuil » a été organisée par Camille CHÉLI avec des joueurs de la section handisport, de nouveaux participants accompagnés par Elsa PIMENTA (professeur d'activité physique adaptée), Virginie ROCHE (ergothérapeute) et des sportifs (hand et basket). Malgré la forte

Résultats des finales

- Tableau Dames NC à 15/1 : Manon LORIOT (15/3 TC St Germain du Bois) s'est imposée face à Marie-Pierre RAVET (15/4 TC Dracy-le-Fort) 7/6 - 6/4
- Tableau sénior Messieurs NC à 15/1 : Arnaud HIREL (15/2 TC St Marcel) gagne contre Mathieu GODARD (15/2 TC Chalon) 7/6 - 6/02
- Tableau sénior +45 NC à 30/1 : Jérôme SIMONIN (30/1 TC Sevrey) s'est imposé contre Alex TRAN (30/1 TC La Thaliette) 6/4 - 6/3
- Tableau consolante : Abel BEAUPERE (NC TC Le Creusot) gagne contre Mathias BACHELET (30/1 TC St Rémy) 6/7 7/5 abandon

DRACY-LE-FORT ACCUEILLE LE SOUS-PRÉFET



Ayant à cœur de visiter chacune des 142 communes de son arrondissement chalonnais, le sous-préfet Olivier TAINTURIER s'est rendu à Dracy-le-Fort le 13 septembre 2022.

Accueilli par le maire Olivier GROSJEAN, les adjoints Dominique PETITJEAN et Martial BEUGNET, les conseillères municipales Marie-Claude PALMACE et Danièle GODEY ainsi que la secrétaire générale, Céline GARNIER, le représentant de l'État s'est enquis des travaux réalisés ces dernières années.

Après une brève présentation du village avec ses 1 510 habitants et les différents secteurs d'activité présents sur le territoire communal, l'édile dracysien a pu rappeler les différentes opérations et aménagements réalisés comme l'installation progressive de la vidéoprotection (15 caméras et 3 dômes, soit 1 caméra pour 84 habitants), la préservation du patrimoine bâti dans le caractère architectural typique de la côte chalonnaise tout en développant les infrastructures. Au vu des projets listés, le sous-préfet a estimé que les travaux sont « la traduction d'une politique d'investissement de la commune au bénéfice des habitants ».

À la suite de quelques échanges sur les projets envisagés pour 2023, il a pu constater sur place les chantiers réalisés au groupe scolaire durant l'été avec le ravalement de ses façades et l'isolation par l'extérieur de la salle de motricité pour un montant total de 36 065 € T.T.C., dépenses éligibles à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2022.



ÉDITION 2022 DE « NETTOYONS LA NATURE ! »



Pour la 5^{ème} année consécutive, toute l'école de Dracy-le-Fort a participé, en ce 30 septembre ensoleillé, à l'opération « Nettoyons la nature » initiée par les supermarchés du groupe LECLERC.

Les 96 élèves se sont rendus sur l'aire de loisirs, jouxtant la salle polyvalente André JARROT, ramasser les déchets laissés par les promeneurs peu respectueux de la nature.

La « récolte » de détritiques en tous genres a, malheureusement, été bonne ! Plastiques, papiers, emballages, bouteilles... et surtout mégots.

De retour à l'école, les enfants, tous réunis dans la salle de motricité, ont dialogué avec leurs enseignants sur le thème des déchets : durée de vie, impact environnemental... À l'issue de cet échange, Mme MÈRE, directrice de l'école, en concertation avec Mmes GODEY et MENAND, conseillères municipales, leur a demandé de réaliser des dessins sur ce thème. Certains de ces dessins seront utilisés pour produire des affiches incitant les Dracysiens à jeter leurs déchets à la poubelle.

« OCTOBRE ROSE » À DRACY-LE-FORT



En cette 29^{ème} édition d'Octobre Rose, campagne nationale de lutte contre le cancer du sein, Dracy-le-Fort s'est une nouvelle fois associée à ce mois de sensibilisation. Depuis le 1^{er} octobre, les projecteurs du parvis illuminent la mairie en rose.

Le C.C.A.S. a, quant à lui, renouvelé l'organisation de sa propre marche, le dimanche 2 octobre. Au départ de la salle polyvalente André JARROT, il était possible d'arpenter les rues dracysiennes grâce à un parcours de 5 km et un second de 10 km.

Par cette belle journée automnale, 74 randonneurs se sont alors donné rendez-vous pour la bonne cause autour de l'association « *Toujours Femme* » qui était à nouveau présente cette année.

Le montant des fonds récoltés qui s'est élevé à 209 € (dons et participations) lui a été entièrement reversé.

Comme à l'accoutumée, cette matinée était placée sous le signe de la convivialité, de la bienveillance mais aussi de la générosité en présence d'Olivier GROSJEAN (maire et président du C.C.A.S.), de Dominique PETITJEAN (adjointe et vice-présidente du C.C.A.S.), de Martial BEUGNET (adjoint), de Marie-Claude PALMACE, de Danièle GODEY, de Mireille MENAND et de Michel BERNARD.



LE DOMAINE DE L'ORBIZE VÉGÉTALISÉ



Utilisation d'une machine spécifique louée à l'entreprise NATURALIS

Il n'aura pas échappé aux Dracysiens que la préservation de l'environnement est un point auquel le conseil municipal apporte une attention permanente et soutenue.

L'imperméabilisation des sols est, de nos jours, un problème qui ne doit plus être négligé et qui se doit d'être pris en compte systématiquement dans les projets d'aménagement du territoire.

Nous avons donc décidé, pour leur réfection, que les trottoirs du Domaine de l'Orbize seraient engazonnés et non recouverts d'un béton bitumineux. Ce projet qui datait de 2021 n'avait pas pu se réaliser compte tenu des conditions climatiques défavorables.

L'opération appelée "végétalisation par projection hydraulique", consiste en l'application, à l'aide d'une pompe, d'un mélange de paillis, de semences, d'engrais et d'un agent liant (biodégradable) qui permet de fixer les graines au sol jusqu'à leur germination.

C'est l'équipe des services techniques de la commune qui a réalisé courant octobre cette opération à la fois écologique et économique.

F.L.E.C

Electricité Bâtiment Industriel - Chauffage électrique - Climatisation
Energies renouvelables - Panneaux photovoltaïques
Aspiration centralisée

Frédéric PICARD

Z.A. la Garenne - 71640 St Martin /s Montaigu
03 85 98 08 22 / 06 76 48 26 60
sarl.flec@picard-F.fr

UNE EXCELLENTE 12^{ème} ÉDITION POUR LA BOURSE AUX JOUETS ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE



Comme chaque année, le C.C.A.S. dracysien a organisé le dimanche 9 octobre à la salle polyvalente André JARROT, sa « *Bourse aux Jouets et Matériel de Puériculture* ».

Par cette belle journée automnale ensoleillée, les visiteurs sont venus très nombreux dès l'ouverture des portes à l'affût des bonnes affaires qui étaient proposées par les vingt-quatre exposants.

Jouets, poussettes, sièges-autos, chauffe-biberons, vêtements... il y en avait pour tous et pour tous les goûts !

L'information relative à la tenue de cette manifestation a été très largement relayée sur les supports habituels de communication communaux, dans la presse locale, sur les sites internet spécialisés mais aussi au niveau des communes-membres du Grand Chalon. Ainsi, ce sont près de 600 visiteurs qui ont arpenté les stands tout au long de ce dimanche.

Cette forte affluence a été fructueuse tant pour les exposants, les acheteurs mais aussi pour la buvette tenue toute la journée par Martial BEUGNET, Marie-Claude PALMACE et Dominique PETITJEAN (membres du C.C.A.S.). Les bénéficiaires (buvette et droits d'inscription) seront par la suite reversés au Relais Bébé des Restos du Cœur au moment des vœux de la Municipalité en janvier prochain.

RÉFECTION DES VESTIAIRES DU TENNIS : ACTE I

Suite à la mise en concurrence organisée dans le cadre de la réfection des vestiaires de tennis et de la création d'un club house, le conseil municipal a attribué le marché aux entreprises suivantes (suite au rapport d'analyse réalisé par le cabinet A2AD SAS Architecture) :

- ◆ Lot n° 1 - Terrassement et gros œuvre -VRD : **SIMONATO** ;
- ◆ Lot n° 2 - Construction modulaire : **PREF'AUB** ;
- ◆ Lot n° 3 - Electricité : **SOCHALEG** ;
- ◆ Lot n° 4 - EPMR : **ERMHES**.

Le 14 octobre, toutes les entreprises se sont réunies autour de Olivier GROSJEAN, maire, Martial BEUGNET, adjoint et Arnaud DAGUET, architecte pour débiter les travaux dès novembre.



" Je me régale tous les jours avec les repas préparés par le Chef. J'en profite, je commande et mon livreur s'occupe du reste ! "

LIVRAISON DE VOS REPAS

Comment ça marche ?

- ✓ Contactez-nous et faites nous part de vos souhaits.
- ✓ Nos cuisiniers vous préparent votre repas.
- ✓ Nous vous livrons à la date définie ensemble.
- ✓ Vous n'avez plus qu'à recevoir et déguster !

RÉSIDENCE AKÉSIS

NOTRE CHEF VOUS PROPOSE DES REPAS SAVOUREUX ET ÉQUILIBRÉS

PREMIER REPAS COMMANDÉ OFFERT

RÉSIDENCE AKÉSIS
Christelle et David
ZA La Tuilerie
71640 DRACY-LE-FORT
Tél : 03 85 98 90 09

FAITES-VOUS PLAISIR ET COMMANDEZ VOS REPAS (SANS ENGAGEMENT)

L'ART SOUS TOUTES SES FORMES

La troisième édition des « *Autumn'Arts* » s'est tenue les **15 et 16 octobre** à la salle polyvalente André JARROT. Pour cette occasion, le maire Olivier GROSJEAN a présenté les sept artistes lors du vernissage organisé le samedi matin en présence de la Municipalité, des membres du C.C.A.S., des présidents des associations et des premiers visiteurs, curieux de venir découvrir cette nouvelle exposition.



Marie VIEUBLÉ



« J'ai commencé à travailler l'argile pour la première fois à 45 ans, engagée au sein de l'association « Bouge ta Galère » accompagnant des jeunes en difficulté à Chalon-sur-Saône. Cela fait 23 ans que je suis toujours passionnée, émerveillée de voir comment la terre prend forme sous mes doigts. Je crée en fonction de mon ressenti dans l'instant présent ; parfois je désire faire une certaine pièce mais si je ne l'ai pas vivante en moi il m'est impossible de la réaliser. »

C'est pour cela, vous verrez mon expo est très éclectique mais toujours avec le même thème l'humain. Je travaille différentes sortes de terre, grès blanc, brun, très chamottées. Je n'aime pas que ce soit bien fini, lisse, je veux que mes pièces soient vivantes et traduisent des émotions. »

Bernard DENIS

Bernard DENIS voulait évoluer dans l'art depuis son plus jeune âge, mais le destin en a décidé autrement. Après une vie professionnelle bien remplie, la retraite arrivée, il a ouvert son atelier d'arts plastiques, rue de Germigny à Chalon-sur-Saône. Son travail porte essentiellement sur la récupération rénovée. Il chine dans toutes les brocantes de la région, récupère des objets délaissés et leur redonne une nouvelle vie avec des collages de bagues de cigares, de timbres, de billets de banque jusqu'à en faire des œuvres d'art.



Baptiste MOLARD



Gribouillant depuis l'âge de 11 ans, « je n'ai jamais été attiré par les écoles de dessin traditionnelles. J'ai donc commencé par reproduire quelques « basiques » en m'exerçant avec des illustrations de bandes dessinées, des natures mortes simples et des paysages. »

Etant attiré par les portraits et notamment ceux réalisés en noir et blanc, j'ai décidé de me focaliser sur ce domaine afin de saisir l'expression des gens à travers un regard ou un sourire. »

MIS À L'HONNEUR AUX « AUTOMN'ARTS »

Jean-Pierre MARCEAU

Chalonnais de naissance, « j'ai toujours été attiré par le dessin et l'Ecole des beaux-arts de Chalon qui m'a permis de développer ma passion dès l'âge de 17 ans. Ma profession ne m'a guère laissé de temps pour m'exercer à la pratique du dessin que j'ai dû mettre entre parenthèses jusqu'à la retraite. Depuis une quinzaine d'années, je fréquente des ateliers artistiques qui m'ont ouvert à des techniques diverses telles que l'huile, l'acrylique, ou encore l'encre. Aujourd'hui, ma technique évolue



vers des peintures construites comme des sculptures, en ajoutant des matériaux qui créent du volume, des mouvements. J'aime jouer avec la lumière pour que les toiles changent. »

Daniel CHAVY



Ancien cadre dans une entreprise, « j'ai eu envie, à l'arrivée à l'âge de la retraite de reprendre le dessin : BD à l'encre de Chine. »

Suite à mon inscription dans un club de peintres amateurs à Epervans j'ai évolué vers le pastel sec à travers des portraits de personnes, d'animaux et de voitures.

Je suis autodidacte. »

Michel HOUCHOT

« Initié à la photographie au cours de ma carrière chez Kodak de 1965 à 2000, c'est en amoureux de la nature et passionné de photographie que je tente, en amateur, la chasse macro photographique sur le terrain. Il ne s'agit pas pour moi de reproduire les images des livres d'entomologie ou des ouvrages sur la nature mais de photographeur, pour le plaisir, l'insecte dans son environnement familial. Je pense simplement qu'une photo est réussie lorsqu'elle incite le lecteur à découvrir un univers fascinant, à pénétrer un monde qui n'est pas le sien : " un monde en miniature, un monde où il est permis de rêver." Patience et persévérance sont les clés de la réussite! »



Joëlle PONTI-GORECKI



Passionnée d'art depuis très jeune, autodidacte, « je me suis tout d'abord exprimée dans un style quasi académique pour évoluer ensuite vers des réalisations à tendance cubique et pour enfin aboutir à une peinture contemporaine onirique que je continue aujourd'hui à pratiquer ».

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX

Souvenons-nous, le 11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. La nouvelle de la Victoire se répand à la volée, de village en village dans tout le pays. La fureur des canons laisse place à l'écho du clairon.

Ce 104^{ème} anniversaire a été commémoré malgré le temps automnal, en présence de la Municipalité, des habitants et des enfants. Après le traditionnel « garde à vous », Olivier GROSJEAN, maire, et deux élèves ont déposé ensemble une gerbe tricolore au pied du monument aux morts.

Les noms des victimes civiles et militaires ont été appelés, l'un après l'autre, avec solennité, tout comme ceux des soldats morts pour la France en opération extérieure cette année. Après que la sonnerie aux morts ait retenti, une minute de silence a été ensuite observée pour rendre hommage à la bravoure et au sacrifice de ces combattants.

L'édile dracysien a donné ensuite lecture du message de M. Sébastien LECORNU, ministre des armées et de Mme Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

La jeune génération qui sera amenée un jour à raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, a également pris part à cette cérémonie par la lecture d'extraits du journal du soldat Louis SOULET.

La « Marseillaise » chantée par l'assistance est venue clore cette commémoration, empreinte de solennité et de recueillement. À l'issue de celle-ci, le vin d'honneur a été offert par la Municipalité, dans la salle du conseil.

Extraits du journal de Louis SOULET lus par les enfants :

« **3 juillet 1914** : J'ai lu le journal l'Excelsior un article effrayant : l'Archiduc François-Ferdinand a été assassiné le 28 juin. Cela ne laisse rien présager de bon. Pour le moment, personne n'a encore engagé les hostilités mais ça ne saurait tarder. En tout cas sur le camp, le commandant nous a annoncé que nous devons nous tenir en alerte et que nous aurions peut-être à mettre en pratique ce qu'on a appris depuis un an plus vite qu'on ne le pense. J'ai reçu un courrier de maman. Elle ne semble pas bien mesurer la situation. Elle me parle des moissons, de papa qui, comme chaque été à cette période, va avoir beaucoup de chaussures à rapiécer et d'autres de la vie quotidienne. Or, c'est la guerre qui m'attend. Maintenant, j'en suis presque sûr. »

« **17 décembre 1914** : Personne n'aurait cru que la guerre durerait si longtemps. On nous a donné l'ordre de creuser des tranchées ; nous ne sommes pas prêts de sortir d'ici. Le sol picard est difficile à aménager ! Mon deuxième Noël loin des miens. Mais il n'aura rien de comparable avec tous les autres. Au moins, à la caserne, on avait chaud et on dormait dans des lits. Ici c'est difficile de fermer l'œil. Entre les rats qui nous mordent et les morts qui nous hantent, on dort très peu. Je ferai peur à maman : je suis crasseux, j'ai une petite barbe à présent et j'ai beaucoup maigri. Mais au moins je suis encore en vie. Hier Pierrot est tombé. C'est l'un de mes meilleurs amis depuis mon entrée à la caserne. Il faut dire que depuis deux mois, beaucoup de mes camarades sont morts. Aujourd'hui, j'ai essayé de dessiner un peu mais je n'avais en tête que ce soldat mutilé qu'on a envoyé à l'hospice l'autre jour. Je ne peux pas dessiner ça... »

« **27 février 1916** : Premiers mots depuis une semaine. Ici à Verdun, c'est l'enfer ! Les Allemands se sont mis en tête de prendre la ville et le général Pétain nous a fait demander expressément ainsi que des milliers d'autres soldats. Les premiers affrontements ont été rudes, il y avait du sang de partout et les ennemis ont bien failli nous avoir mais, on a réussi à la repousser pour aujourd'hui. J'ai comme l'impression que ça ne fait que commencer. Déjà deux ans que la guerre a débuté et je ne sais toujours pas s'il y aura un gagnant. Pourtant, l'effort de guerre est à son maximum ; la France a même mobilisé les hommes dans nos colonies, comme ceux d'Afrique du Nord. Ce sont ainsi des milliers de soldats qui arrivent en renfort des quatre coins du monde. Nous nous battons tous pour notre patrie, notre terre. »

« **1^{er} août 1918** : les choses s'accélérent. La victoire semble proche. Les Allemands pensaient nous avoir dans la Marne en juillet mais nous leur avons montré ce qu'on valait et maintenant, ils ne font que reculer... Les nouvelles de tous les fronts sont bonnes, c'est réconfortant. Depuis plusieurs jours, l'espoir renaît. On voit enfin le bout de cette guerre. »

Les principales dépenses 2022

Investissements éligibles à la récupération de la TVA

VOIRIE

- Réfection de la voirie de la rue du Pressoir / pont de l'Orbize : 117 845 €
- Réfection du chemin de la Corvée : 24 000 €
- Marquages routiers : 8 060 €

BÂTIMENTS

- * Réfection de la toiture de l'espace périscolaire : 37 150 €
- * Réfection en peinture des façades du groupe scolaire : 17 730 €
- * Construction des nouveaux vestiaires et espace de réception du tennis municipal : 315 000 €
- * Isolation par l'extérieur de la salle de motricité du groupe scolaire : 18 335 €

ÉQUIPEMENTS DIVERS

- Installation d'un nouveau contrôle d'accès au groupe scolaire : 3 511 €
- Renouvellement d'une caméra de vidéoprotection : 606 €
- Remplacement des motifs lumineux de fin d'année : 6 048 €
- Sécurisation du réseau information du groupe scolaire : 2 205 €

ACTIONS PETITE ENFANCE / SCOLAIRE

- ✂ Création d'un préau « barnum » : 21 214 €
- ✂ Remplacement de l'évier de la cuisine du restaurant scolaire : 1 952 €
- ✂ Remplacement de la chaudière du groupe scolaire : 38 487 €

MATÉRIEL SERVICES TECHNIQUES

- ⇒ Acquisition d'un broyeur : 32 400 €
- ⇒ Acquisition d'une tronçonneuse et d'une élagueuse (avec 2 batteries) : 1 269 €
- ⇒ Acquisition d'un aspirateur de feuilles : 8 800 €
- ⇒ Acquisition d'un taille haie sur perche : 528 €

CULTURE / ENVIRONNEMENT

- ◆ Aménagement de l'entrée du Champ Pacaud et du Parc aux Chênes : 21 214 €
- ◆ Création d'itinéraires de cheminement doux avec réhabilitation de 3 chemins de liaison : 58 620 €
- ◆ Réfection totale du monument aux morts de la route d'Autun : 3 932 €

Objet de la demande	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Observations
Carte Nationale d'Identité	Mairie de Chalon-sur-Saône, Chagny, Châtenoy-le-Royal ou Buxy	1 photo d'identité, 1 justificatif de domicile (de moins de 3 mois), ancienne CNI, extrait d'acte de naissance avec filiation (si CNI périmée depuis plus de 2 ans)	En cas de renouvellement pour perte ou vol : déclaration + timbre fiscal de 25 € Présence du demandeur obligatoire
Passeport	Mairie de Chalon-sur-Saône, Chagny, Châtenoy-le-Royal ou Buxy	1 photo d'identité, justificatif de domicile, CNI, extrait d'acte de naissance avec filiation, ancien passeport, timbre fiscal approprié.	Présence du demandeur obligatoire
Légalisation de signature	Mairie du domicile	CNI ou passeport, document à signer	Présence du demandeur obligatoire pour authentifier sa signature
Extrait d'acte de naissance	Mairie de naissance	Date de naissance, CNI, livret de famille (selon le cas)	En cas de demande par courrier : enveloppe timbrée au nom et adresse du demandeur
Extrait d'acte de mariage	Mairie du mariage	Date du mariage, CNI, livret de famille	
Extrait d'acte de décès	Mairie du décès ou mairie du domicile du défunt	Date du décès, NOM/Prénom du défunt (NOM de jeune fille pour les femmes mariées)	
Carte grise	La demande d'immatriculation peut être effectuée directement auprès du professionnel qui vous vend le véhicule. À défaut, vous pouvez vous-même effectuer la demande en ligne en utilisant le téléservice sur le site internet du service-public.fr . ATTENTION : Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture.		



Depuis le 1^{er} janvier 2019, les modalités de gestion des listes électorales ont évolué avec l'entrée en vigueur du **Répertoire Électoral Unique (REU)**. Avec sa mise en place, les démarches d'inscription sont simplifiées et la date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Les électeurs qui le souhaitent **pourront s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant le premier tour du scrutin** organisé en remplissant les formulaires disponibles au secrétariat de mairie ou encore en le faisant par internet (www.service-public.fr). Il sera également possible pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale (inscrit ou non sur une liste communale) directement en ligne en se rendant sur le site www.service-public.fr.

	Déclaration Préalable (DP)	Permis de Construire (PC)
Travaux concernés	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les travaux sur une petite surface : constructions dont l'emprise au sol ou la surface plancher est supérieure à 5 m² et répondant aux critères cumulatifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 12 m ; - une emprise au sol inférieure ou égale à 20 m² ; - une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m². ◆ Un changement de situation : transformation d'un garage ou d'un local commercial en pièce d'habitation <u>sans</u> modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ; ◆ Des travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment extérieur : remplacement d'une porte, création d'une nouvelle fenêtre, pose d'une climatisation, pose de panneaux photovoltaïques, réfection de la toiture, ravalement de façade, piscine... ; ◆ Pose d'une clôture et ravalement de façade ; ◆ Les travaux sur une construction existante : tous les travaux qui ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol inférieure à 40 m². 	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux créant une nouvelle construction : une construction est dite nouvelle si elle est indépendante de tout bâtiment existant (maison, annexe...) et si elle est supérieure à 20 m². • Les travaux sur une construction existante : (agrandissement d'une maison) tous les travaux qui ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m². • Un changement de situation : transformation <u>modifiant</u> la structure porteuse ou la façade du bâtiment, ou portant sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.
Formulaires	⇒ Disponibles en mairie ; ⇒ Téléchargeables sur le site : www.service-public.fr	
Dossier	<ul style="list-style-type: none"> - Cerfa ; - Plan de situation ; - Plan de masse (avec les cotes) ; - Plan en coupe (avec les cotes) ; - Plan de façades ; - Photos de loin ; - Photos sans le projet (avant) ; - Photo avec insertion du projet (après) ; - Notice descriptive. 	<p>2 exemplaires au minimum seront à déposer à la mairie du lieu du projet (remise d'un récépissé de dépôt) .</p> <p>Avant tout dépôt et pour plus de renseignements concernant le nombre d'exemplaires, merci de contacter le secrétariat.</p>
Délais d'instruction	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 mois ; ◆ 2 mois si le bâtiment est inséré dans un périmètre soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes ; • 3 mois pour les autres projets ; • 4 mois si le bâtiment est inséré dans un périmètre soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France.

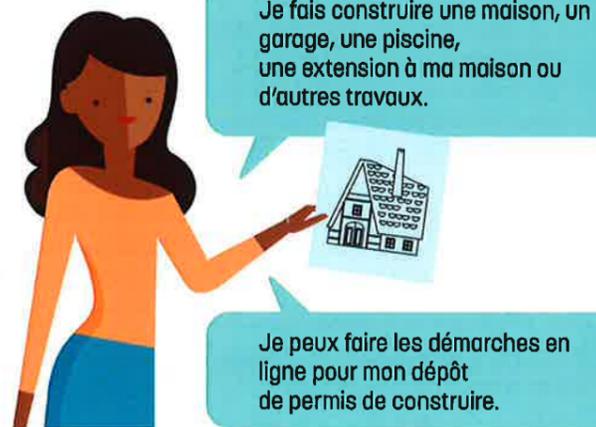
En cas d'incertitude, n'hésitez pas à contacter la mairie qui pourra vous conseiller et vous aider dans vos démarches pendant les horaires d'ouverture du secrétariat (de 13h30 à 17h30 et de 9h00 à 12h00 le samedi).

LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

À compter du 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) pourront être déposées sous forme numérique.

Le dépôt sous format papier sera néanmoins toujours possible.

Dracy-le-Fort, avec le soutien du Grand Chalon, met en place un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) pour réceptionner les dossiers d'autorisation d'urbanisme en version numérique.



1

Je me rends sur le site internet du GNAU

gnauchalonnais.operis.fr

Je me connecte
- soit en créant un compte
- soit en utilisant
mon compte France Connect



2

Je choisis le type de dossier que je veux créer :

- certificat d'urbanisme
- déclaration préalable
- déclaration préalable de lotissement
- déclaration préalable pour maison individuelle
- permis d'aménager
- permis de construire
- permis de construire pour maison individuelle
- permis de démolir

3

Dès l'enregistrement de mon dossier sur le GNAU, je reçois un Accusé d'enregistrement électronique (AEE).



Votre commune sera ensuite informée du dépôt d'un dossier et délivrera l'Accusé de réception électronique (ARE) avec un numéro de dossier.



La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction du permis sera celle de l'Accusé de réception électronique (ARE).

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

veuillez contacter votre mairie.

SUEZ, acteur de l'eau
et employeur local
en Saône-et-Loire

Afin d'améliorer constamment la qualité de vie des hommes et des femmes, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique, les 140 collaborateurs SUEZ du territoire s'engagent chaque jour pour préserver et restaurer les éléments de notre environnement : l'eau, la terre et l'air. Nous œuvrons pour un accès aux services essentiels pour tous.

Votre agence
SAÔNE-ET-LOIRE JURA
24 rue Professeur Leriche CS 90140
71104 Chalon-sur-Saône Cedex

⇒ Accueil client :
les lundis, mercredis et vendredis
de 8h à 12h

Service client :
0 977 408 408*

*appel non surtaxé

www.toutsurmoneau.fr



EIFFAGE
ROUTE

- Travaux routiers, publics et particuliers
- Aménagement accès villas
- Équipement collectifs, terrassement, assainissement
- Emulsion de bitume, matériaux enrobés

Parc d'Activités La Tuilerie
71640 DRACY-LE-FORT

☎ : 03 85 98 94 94 / Fax : 03 85 98 94 98

L'équipe municipale remercie sincèrement les annonceurs qui ont choisi de communiquer dans ce bulletin.

Mansuy Funéraire

Nous nous chargeons de tout - Organisation complète des obsèques



- POMPES FUNÈBRES 24H/24 - 7J/7
- CHAMBRE FUNÉRAIRE À BUXY ET À DRACY-LE-FORT
- PREVOYANCE OBSÈQUES
- MARBRERIE

Pose d'un monument
(dans un rayon de 50 km sans supplément)
N° habilitation 2016-71-54

64 A, Route d'Autun
71640 DRACY-LE-FORT
03 85 91 32 93

35, Rue de la République
71640 GIVRY
03 85 44 53 01

Route de Chalon
71390 BUXY
03 85 92 15 02

Site internet : www.mansuy-funeraire.fr



UNITEC SYSTEME

ALARME INTRUSION

VIDÉO PROTECTION

CONTRÔLE D'ACCÈS

RÉSEAU CUIVRE & FIBRE OPTIQUE

TÉLÉPHONIE

SÉCURITÉ HOSPITALIÈRE



VISITEZ NOTRE SITE INTERNET
WWW.UNITEC-SYSTEME.FR

11, départementale 906
71240 Saint-Loup-de-Varennes

03 39 30 65 49

contact@unitec-systeme.fr